



HAL
open science

Classement et valorisation des documentaires jeunesse

Alexandre Armand

► **To cite this version:**

Alexandre Armand. Classement et valorisation des documentaires jeunesse. Sciences de l'information et de la communication. 2019. dumas-02489466

HAL Id: dumas-02489466

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-02489466v1>

Submitted on 24 Feb 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - ShareAlike 4.0 International License

Mémoire de recherche appliquée

Classement et valorisation des documentaires jeunesse

Alexandre Armand

M2 – Sciences humaines et sociales

Master Métiers du livre et de l'édition – Parcours Métiers des bibliothèques

Années 2018/2019

Sous la direction de Mme Anne Bérroujon et Mme Marie-Madeleine Saby



Déclaration sur l'honneur de non-plagiat

Je soussigné Alexandre Armand, déclare sur l'honneur :

- Etre pleinement conscient que le plagiat de document(s) ou d'une partie d'un document publié(s) sur toutes formes de supports y compris Internet, constitue une violation des droits d'auteur et est un délit de contrefaçon, sanctionné, d'une part par l'article L335-2 du Code de la Propriété intellectuelle et, d'autre part, par l'université.
- Que ce mémoire est inédit et de ma composition, hormis les éléments utilisés pour illustrer mon propos (courtes citations, photographies, illustrations, etc) pour lesquels je m'engage à citer la source.
- Que mon texte ne viole aucun droit d'auteur, ni celui d'aucune personne et qu'il ne contient aucun propos diffamatoire.
- Que les analyses et les conclusions de ce mémoire n'engagent pas la responsabilité de mon université de soutenance.

Fait à Grenoble,

Le 18/08/2019

Signature

SOMMAIRE

I – La médiathèque de La Roche-sur-Foron : une structure active	7
A) Présentation de la structure	7
B) Mes missions et mon quotidien au sein de la médiathèque	11
C) Mes acquis professionnels	23
II – Réflexion sur les documentaires jeunesse : plan de classement et valorisation	25
A) Cadre de recherche	25
B) Méthode de recherche et résultats concernant le classement des documentaires	34
C) Méthode de recherche et résultats concernant la valorisation des documentaires	46
CONCLUSION	54

Introduction

On fait traditionnellement remonter l'origine des documentaires à la publication de 1658 du *Orbis sensualum pictus*¹, ouvrage du pédagogue d'origine morave Jan Amos Komensky, plus connu sous son nom latin de Comenius. Cet ouvrage, qui est un imagier permettant un apprentissage du latin, est considéré comme le premier manuel d'éducation pour enfants. Dès cette époque, les images autant que le texte permettaient l'accès aux connaissances. Le documentaire faisait alors son apparition, mais sa forme ne fera qu'évoluer avec le temps. Ainsi, avec l'attrait pour les sciences et le besoin de vulgarisation, le documentaire se développe fortement au XIXe siècle, que l'on considère comme la période « d'âge d'or du documentaire »². Mais il ne prendra la forme que nous lui connaissons qu'à partir des années 1950, dans un contexte de mouvement d'éducation. Des créateurs comme Paul Faucher, fondateur de l'atelier du Père Castor et de collections tels que « Le roman des bêtes » en 1934 ou « Les enfants de la terre » en 1948 (encore modèle de nombreuses collections de géographie) sont des initiateurs du développement moderne de ce modèle d'ouvrages. Dès les années 1980, l'image y prend une place plus importante, dans un mouvement impulsé par les éditions Gallimard mais aussi par Dorling Kindersley, créateur de la collection « Les yeux de la découverte ». Désormais, depuis une vingtaine d'années, nous faisons face à la multiplication des collections encyclopédiques, ceci dans un contexte de surproduction, mais également dans un contexte de recherche de nouvelles manières de s'adresser aux enfants. La manière de classer les documents en est une et il est donc important de le maîtriser pour bien s'adresser aux enfants. C'est le cas pour le signalement des documentaires jeunesse et c'est bien ici que l'on mènera notre réflexion. Ceci vaut aussi pour la valorisation, sur laquelle nous nous pencherons également pour les documentaires jeunesse. Attardons nous tout d'abord sur la signification de ces termes, qui seront des clefs d'ouverture vers notre étude.

Le classement correspond en bibliothèque à la manière de ranger les collections, se basant selon un cadre de classement que peut être l'ordre alphabétique des auteurs, l'ordre d'entrée des documents dans la médiathèque ou encore en suivant une classification

¹ Vidal-Naquet, Jacques (dir.), *Escapes en littérature de jeunesse*, Paris, Cercle de la librairie, 2007, p.259.

² *ibid.*.

particulière, ce qui est souvent le cas³. Une classification est un système d'organisation des connaissances, qui a pour but de les hiérarchiser et de les classer. Elle peut être encyclopédique ou spécialisée, selon l'ambition de la classification. A noter qu'une classification ne permet pas forcément de localiser les documents, ce qui est, au contraire, le but d'un classement. Toutefois, on utilise bien souvent un système de classification comme base de classement dans les médiathèques, notamment en ce qui concerne les documentaires. Les plus connus et les plus utilisées des classifications existantes reste la classification décimale universelle, développée par Paul Otlet (1868-1944) et Henri La Fontaine (1854-1943), et la classification décimale de Dewey développée par l'américain Melvil Dewey (1851-1931). Celle de Dewey reste la plus répandue en terme d'application, où on l'utilise fréquemment dans les établissements publics. Les documentaires sont les premiers touchés par ce modèle de classement et ceux destinés à la jeunesse n'échappent pas à la règle. La valorisation des documents est tout autre. Il ne s'agit pas de classer les documents mais de les mettre en valeur, pour que le public puisse les remarquer et être attiré par son contenu, suivant la manière de les mettre en avant, dans le but qu'ils soient consultés et empruntés. Ce sont ici les agents de médiathèque qui sont chargés notamment de cette valorisation, en mettant en place plusieurs actions comme les expositions, les grilles thématiques ou les animations en lien avec un thème spécifique où les collections de ce thème seront mis en valeur.

Au sein de la médiathèque de La Roche-sur-Foron, le système de classement qui a été conservé pour les documentaires est plutôt identique à la plupart de ceux utilisés en médiathèque. En effet, la classification décimale de Dewey reste la base pour les documentaires, avec les trois premières lettres de l'auteur pour compléter la cote. Les documentaires pour la jeunesse sont néanmoins séparés de la manière suivante, ce qui n'est pas le cas partout : les premiers documentaires sont destinés aux plus petits, de 0 à 6 ans ; puis viennent les documentaires enfants pour un public de 7 à 10 ans en priorité ; enfin arrivent les documentaires jeunesse destinés à un public de 11 à 14 ans. Ces derniers sont mélangés aux documentaires pour adultes au premier étage, permettant une meilleure approche avec ceux-ci, une meilleure transition. Les deux autres catégories sont au rez-de-chaussée, restant avec les collections pour enfants. Rajoutons que le système de couleur de la Marguerite de Dewey est utilisé par la médiathèque, permettant de différencier les 10 catégories de matière. De plus, les bandes de couleurs sont placées de manière différentes selon si elles sont destinées aux petits lecteurs, aux enfants, ou à la jeunesse. Ainsi, un petit carré de couleur est placé sur la

³ Calenge, Bertrand (dir.), *Mettre en œuvre un plan de classement*, Villeurbanne, Presses de l'enssib, 2009, p.191.

page de couverture pour les premiers documentaires, deux bandes de couleurs sont placées en haut et en bas du dos de chaque livre pour les documentaires pour enfants, et enfin, une seule bande de couleur est placée en bas du dos de chaque livre pour les documentaires jeunesse, permettant ainsi de les distinguer des documentaires pour adultes et donnant un repère au public visé. Ce classement, certes basique, reste complexe, notamment pour le rangement du fonds, ainsi que pour le public visé. Il m'a donc été confié la mission de réorganiser ce fonds, en tentant de le simplifier, et de donner à cette occasion des moyens de valorisation ajustable à celui-ci. Pour répondre à la demande qui m'était faite, je me suis donc demandé quelle est la meilleure manière de simplifier un classement de documentaires et quel est le classement le plus adéquat à appliquer pour des documentaires destinés à la jeunesse ? De même, je me suis questionné sur les méthodes de valorisation en médiathèque : lesquelles sont les plus performantes et les plus appropriées à appliquer pour des documentaires enfants ?

Nous répondrons à ces interrogations. Avant cela, ayant fait la présentation de la structure où se déroulait ce stage de longue durée, je ferai part de mon quotidien et de mes missions, diverses tout au long de ces cinq mois. Celles-ci ayant été personnellement bénéfiques, je ferai ensuite état de mes acquis au niveau professionnel et tout ce dont j'ai pu retirer de cette période à la médiathèque de La Roche-sur-Foron. Après cette présentation générale du contexte et de mon quotidien à la médiathèque, nous nous acheminerons vers notre recherche, ce qui permettra, *in fine*, de répondre aux demandes de ma mission principale. Pour ce faire, je présenterai les recherches et informations professionnelles les plus pertinentes que l'on peut trouver sur les sujets de classement et de valorisation des fonds documentaires jeunesse, pour ensuite commencer à me pencher personnellement sur ces questions. Je présenterai donc ma méthode et mon moyen d'étude de la situation et ce qui m'a paru le plus adéquat pour m'aider à répondre à ma demande, afin par la suite de tirer des conclusions de toutes mes recherches pour former des propositions à l'équipe de la médiathèque, tant concernant le classement des documentaires que la valorisation de ceux-ci. Ces propositions ayant été en partie mises en place, je présenterais également ces opérations d'aménagement.

I – La médiathèque de La Roche-sur-Foron : une structure active.

A) Présentation de la structure.

La médiathèque de La Roche-sur-Foron se situe au quartier du Plain-Château, quartier historique et culturel de la ville de La Roche-sur-Foron, en Haute-Savoie, aujourd'hui la ville principale de la Communauté de Communes du Pays Rochois (CCPR), qui comprend neuf communes du département à nos jours. C'est une ville médiévale, dont le centre historique possède quelques vestiges et c'est à cet endroit qu'est implantée la médiathèque. Auparavant, à la place où se situe actuellement la médiathèque, une première construction avait déjà fait place, en contrebas du donjon et de la tour des comtes de Genève. En 1569, un premier établissement éducatif voit le jour, le lieu devenant un collège. Dirigé par la suite par des Jésuites et devenu un collège royal sous la monarchie sarde au XIXe siècle, l'établissement accueille un premier enseignement primaire en 1833. Le lieu continue à servir cette fonction éducative au XXe siècle avec la construction d'une nouvelle école entre 1901 et 1903, en lieu et place du collège. A partir de 1904, l'école primaire du Plain-Château accueille les classes de garçons, jusqu'à ce que l'école devienne mixte en 1972 et que l'établissement ferme ses portes en 2008. Mais le bâtiment n'est pas entièrement détruit et à partir de 2012, des travaux de rénovation sont engagés pour transformer l'ancienne école municipale en médiathèque. A partir de 2015, la médiathèque municipale actuelle voit véritablement le jour et ouvre ses portes aux publics. C'est donc un établissement neuf (voir annexe 1), dû à son ouverture récente, mais également historique, dû à son implantation dans cet ancien quartier de la ville. Aujourd'hui, la médiathèque municipale fait partie de l'espace culturel du Plain-Château, espace composé également de la salle « Le Parc », lieu de spectacle, de conférence et de cinéma (classé « Art et Essai »), de la Tour des Comtes de Genève, monument historique de la ville, du château de l'Échelle regroupant des salles d'expositions et la bibliothèque patrimoniale de l'Académie du Faucigny, ainsi que de l'espace Louis Caul-Futy, lieu regroupant des locaux de réunions pour les associations culturelles et en particulier le siège social de l'Université populaire. Son implantation en ce lieu est donc tout approprié, lié à sa mission de service culturel.

En ce qui concerne le bâtiment de la médiathèque en lui-même, celui-ci recouvre une surface de 1660 m², répartis en 4 étages. Notons qu'en plus du service médiathèque, le bâtiment regroupe également le service des archives de la ville. De plus, le rez-de-chaussée étant divisé en deux niveaux, nous nommerons ces deux niveaux rez-de-chaussée du haut et rez-de-chaussée du bas, pour plus de facilité de compréhension. Concernant la disposition des collections au sein de la médiathèque, nous retrouvons l'ensemble des collections dispatchées entre le rez-de-chaussée du haut et le premier étage, le rez-de-chaussée du haut accueillant l'ensemble des collections pour la jeunesse ainsi qu'une partie des collections adultes tandis que le premier étage est essentiellement dédié aux collections adultes. En termes d'espaces, le rez-de-chaussée du haut se compose de différents secteurs. A l'entrée, nous retrouvons l'accueil, composé d'un poste de prêt et d'un poste de retour pour les documents, ainsi que les étagères pour les Nouveautés et les Coups de cœur. Un espace spécifique aux collections jeunesse est également visible et s'étend sur toute la longueur du bâtiment, allant des albums bébé aux romans jeunesse pour adolescents (voir annexe 2). Au milieu de l'espace, nous retrouvons également une petite salle nommée « La cabane à histoires » dont la fonction est la lecture d'histoires aux enfants. Au fond de la salle, nous retrouvons les bandes-dessinées, tant pour enfants que pour adultes, ainsi qu'un espace convivialité pour se poser, tout proche du coin des journaux et périodiques. Enfin, de l'autre côté de la salle, se situe le fonds local où l'on retrouve les collections en rapport avec les départements de la Haute-Savoie et de la Savoie, ainsi que l'espace géographique du genevois. Au premier étage, différents secteurs sont également visibles. Nous retrouvons des salles de travail, un espace multimédia où des postes informatiques sont à disposition ainsi que des collections fictions pour adultes du côté des postes informatiques. Au fond de la salle, nous retrouvons un bureau pour les inscriptions à la médiathèque, situé juste à côté des livres « large vision » destiné aux personnes malvoyantes, ainsi que des ouvrages biographiques et des témoignages. Dans ce même espace, nous retrouvons également les collections audiovisuelles pour adultes, qu'il s'agisse de DVD ou de CD. Enfin, en revenant vers l'espace multimédia et son bureau, nous retrouvons l'espace des documentaires pour adultes, dont les documentaires jeunesse pour les 11 ans et plus font également partie. Pour les autres étages, ils ne sont pas entièrement accessibles au public. Le rez-de-chaussée du bas comprend une photothèque de 63 m², une salle de conférence de 96 m² dont l'usage est partagé entre la médiathèque et les associations culturelles rochoises, ainsi que d'un local de stockage des archives de la ville de La Roche-sur-Foron. En ce qui concerne le deuxième étage situé sous les combles, nous pouvons y retrouver une salle d'exposition et d'animations accessible au public en certaines occasions, et

un espace réservé au personnel de la médiathèque et des archives où sont situés les bureaux de travail en interne des agents ainsi qu'un atelier et une pièce réservée au stockage des documents en réserve. La médiathèque est donc composée d'un ensemble assez important de services et fonctions, disponible aux habitants.

Comme indiqué auparavant, la médiathèque de La Roche-sur-Foron est un service municipal. Il est donc possible d'y consulter et emprunter des documents, tant papiers qu'audiovisuels, l'emprunt étant possible sous inscription et abonnement à la médiathèque. Il est également possible de réserver des documents, dans le but de s'assurer de leur obtention à leur retour de prêt, ce service étant disponible également sous abonnement. Pour aider les lecteurs dans leurs recherches, des postes informatiques sont également disponibles, spécifiquement dédiés à la recherche dans le catalogue de la médiathèque. Ajoutons que des ordinateurs sont à disposition au premier étage, permettant d'avoir accès à internet, d'écouter de la musique ou de regarder des films. Pour ce faire, des casques audio peuvent être prêtés par la médiathèque, en échange d'une pièce d'identité. Une imprimante est également à disposition pour photocopier, imprimer ou scanner des documents. Il est aussi possible d'avoir accès au Wi-Fi, en demandant simplement le code d'accès au personnel. Ajoutons que des salles de travail sont à disposition du public, permettant de s'isoler pour travailler dans le calme, seul ou en groupe. Enfin, l'inscription à des animations est également possible, celles-ci étant généralement organisées et animées par les agents de la médiathèque. La médiathèque municipale met donc à disposition de nombreux services, le portail numérique de la médiathèque et l'offre d'un espace numérique nommé e-medi@s, mis à disposition par Savoie-Biblio, étant des offres supplémentaires pour les publics fréquentant la médiathèque.

S'agissant des collections et des animations, celles-ci sont gérées par un personnel composé de 6 agents : un poste de direction en charge du secteur audiovisuel, 2 postes de catégories B, l'un en charge du secteur adulte et de la communication, l'autre en charge du secteur jeunesse et de la coordination des animations, et 3 postes de catégories C, le premier en charge du secteur périodique et de la réalisation d'animations, le second en charge de l'équipement et également de la réalisation d'animations, le troisième chargé aussi de la réalisation d'animations et d'accueil du public, cette dernière mission étant réalisée par l'ensemble des agents, à temps plus ou moins égal. Cette équipe de salariés se voit renforcée par une équipe de 17 bénévoles, dont les tâches se répartissent entre l'animation, l'accueil du public et l'équipement des documents. Les agents de la médiathèque sont en charge d'un ensemble de 23 105 documents imprimés, de 2015 documents audio dont 1846 sont des CD musicaux, ainsi que de 1940 documents vidéo. Pour mettre à jour ces collections, l'équipe de

la médiathèque dispose d'un budget de près de 24 000 euros d'acquisitions, qu'elle a répartie de la manière suivante en 2018 : environ 14 549 euros furent destinés à l'achat de livres imprimés, 4431 euros pour les documents vidéo, 3431 euros à destination des publications en série imprimées que sont les périodiques, les journaux et les revues, et 1517 euros pour l'acquisition de documents sonores, comme les CD musicaux notamment.

Concernant les usagers et la fréquentation de l'établissement, nous nous baserons également sur les chiffres de l'année 2018 pour en faire la présentation. A l'origine, l'établissement fut construit dans l'objectif d'atteindre le taux moyen d'inscrits nationaux à une médiathèque qui est de 19 % de la population potentielle selon le Crédoc et de 43 % concernant le pourcentage de la population fréquentant occasionnellement l'établissement. La structure a donc été conçue pour accueillir environ 2200 inscrits et 4900 usagers occasionnels. En l'année 2018, la médiathèque municipale de La Roche-sur-Foron avait atteint le nombre de 1712 emprunteurs actifs, ce qui représente 14,26 % de la population de la ville. Dans cet ensemble, 717 sont des abonnés enfants et 995 des abonnés adultes. La médiathèque enregistre sur l'année un ensemble de 42 513 entrées dans l'établissement, ce qui représentent une moyenne de 180 passages par jour, dont 37,2 % d'emprunteurs et 62,8 % de fréquentants de manière générale. Bien entendu cette année, ces chiffres sont en évolution.

La médiathèque de La Roche-sur-Foron est donc une structure jeune, plutôt fréquentée et active, offrant de nombreux services à la population. A l'avenir, elle compte encore s'améliorer et va mettre en place, dès septembre 2019, de nouvelles conditions améliorant potentiellement son activité. Elle va notamment uniformiser ses heures d'ouverture au public et les augmenter. La médiathèque sera désormais ouverte au public le lundi après-midi de 14h30 à 18h30, alors que ce n'était pas le cas cette année. Pour tous les autres jours de la semaine, les horaires seront similaires au lundi pour l'après-midi, à l'exception du mercredi et du samedi où l'ouverture au public sera également faite le matin de 10h à 12h. Cette uniformisation des horaires sera plus évidente pour les usagers, permettant de mieux les retenir, tandis que l'ouverture du lundi vient répondre à une demande du public de la médiathèque, qui avait été questionné sur les horaires et les jours d'ouverture de l'établissement. En plus de ces nouveaux horaires, de nouvelles conditions de prêt vont être mises en place. Alors qu'il était auparavant question d'un prêt de 10 documents, dont 3 supports audiovisuels éventuels maximum dans ce lot de 10, le prêt passera désormais à 10 documents imprimés ainsi que 3 DVD et 2 CD. Cet ajout des 5 documents audiovisuels en plus des 10 livres prendra effet à la réouverture de la médiathèque à la fin du mois d'août. Ces nouvelles conditions de prêt répondent aussi à une analyse des agents, qui avaient remarqué

que la plupart des usagers préféraient laisser de côté les supports audiovisuels lorsqu'ils dépassaient le total de 10 documents autorisés. Désormais, ils pourront les emprunter en plus des livres imprimés, ce qui viendra également augmenter la sortie des documents sonores et vidéo, moins empruntés que les livres. On le comprend, la médiathèque de La Roche-sur-Foron évolue et tente d'être conforme à la demande de ses usagers. Pour ce faire, elle tend à faire évoluer ses pratiques.

En attendant ces évolutions j'ai moi-même contribué au déroulement quotidien de la structure durant les cinq mois qui les précédèrent. Je vais pouvoir en faire la présentation en faisant part de mes missions.

B) Mes missions et mon quotidien au sein de la médiathèque.

1- Organisation d'une semaine.

Ayant été intégré au planning quotidien de la médiathèque, je suivais les activités communes à l'ensemble des agents, en plus de mon travail en interne. Ainsi, je réalisai des périodes d'accueil du public comme l'ensemble des agents et était également présent lors des réunions de service qui avait lieu presque tous les vendredis. Cette réunion avait pour but de faire le point sur les semaines passées et à venir, mais également de se tenir au courant des informations importantes.

Tous les jeudi et vendredi, nous réalisons un rangement général des documents de la médiathèque. Le jeudi matin, nous nous occupons de vérifier si tous les documents du rez-de-chaussée étaient bien rangés à leur place. Enfin, le vendredi matin, nous entamons la même procédure pour tous les documents du premier étage. Le but était bien de s'assurer de la bonne place des documents au sein de la médiathèque pour être certain de pouvoir les retrouver par la suite, lors de recherches des usagers ou du personnel de la médiathèque. Il arrivait également que nous ne puissions pas réaliser le rangement certaines journées, dû à une animation spécifique comme le salon de littérature jeunesse. Toutefois, cela restait exceptionnel et le rangement était la plupart du temps effectué.

Mes heures de travail s'échelonnaient du mardi au samedi, heures partagées entre des présences à l'accueil du public, en animation et en travail interne.

2- Accueil.

Au cours de ce stage, j'ai rapidement été formé à l'utilisation du SIGB Karvi sur les postes d'accueil, de manière à intégrer l'équipe sur les tâches d'accueil du public. Lors des horaires d'ouverture, trois ou quatre membres du personnel de la médiathèque étaient disposés sur les quatre postes différents à disposition, correspondants chacun à une tâche précise. Deux étaient installés à l'entrée pour assurer les tâches de prêt, de retour et de renseignement au rez-de-chaussée. Deux autres étaient situés au premier étage. L'un, au poste multimédia, avait pour tâche de répondre à la demande des usagers en terme d'impression de copie et de question sur les postes informatiques. L'autre, au bureau inscription, s'occupait d'inscrire de nouveaux adhérents à la médiathèque ou de réinscrire des abonnés dont l'abonnement n'était plus valable. Toutefois, cette tâche était parfois dévolue à l'agent situé au bureau multimédia, car il n'était parfois pas possible d'assurer la présence d'un autre membre du personnel à ce bureau.

Pour ma part, je fus principalement affecté aux postes de prêt et de retour à l'accueil lors de mes périodes d'accueil du public. Mes principales tâches furent donc de réceptionner les retours des ouvrages empruntés et de les nettoyer, d'effectuer les nouveaux emprunts sur la carte des adhérents par le SIGB, ainsi que d'effectuer le rangement des documents de la médiathèque qui nous avaient été rendu. Ajoutons également que nous assurions à ce poste la gestion des réservations de document des adhérents. Ainsi, lors de la réception des retours, nous placions l'ouvrage en réservation si celui-ci était signalé comme tel lors du retour et appelions l'adhérent concerné pour l'informer que le document qu'il souhaitait emprunter était désormais disponible. Il disposait alors d'un délai de 14 jours pour venir chercher son document au sein de la médiathèque. Passé ce délai, le document était remis en circulation. Nous réalisons donc également le prêt de ces ouvrages lorsque les adhérents venaient les récupérer.

Ma présence à l'accueil était régulière, soit parce que je faisais partie du planning en période d'accueil du public, soit parce que j'étais appelé en renfort par mes collègues pour assurer le service du public. En effet, l'affluence des usagers était parfois si importante qu'il était nécessaire de disposer de plusieurs agents à l'accueil pour assurer le prêt, le retour des documents, ainsi que le rangement.

3- Périodiques.

J'en eu également pour tâche, de manière ponctuelle, d'assurer l'indexation et le bulletinage des journaux et périodiques, notamment lors de l'absence de la responsable des périodiques de la médiathèque.

Il me fallait à ce moment là me rendre à la boîte au lettre de la médiathèque afin de réceptionner les journaux et périodiques de manière à les indexer avant la venue du public. La procédure était simple. Il s'agissait de remplir les informations concernant la réception du nouveau périodique sur le SIGB (date, titre principal, prix et numéro du périodique) ainsi que d'indiquer physiquement son acquisition par la médiathèque. De ce fait, un tampon avec le numéro du journal correspondant pour les journaux quotidiens ainsi que la présence d'un code barre ISBN, en plus du tampon de la médiathèque, pour les périodiques au délai plus important (hebdomadaire, mensuel, bimensuel...) étaient placés sur le périodique en lui-même pour informer de sa présence au sein de la médiathèque.

4- Animations scolaires quotidiennes.

De manière régulière, la médiathèque réalise des animations pour les classes de La Roche-sur-Foron. Elle propose divers sujets que les classes décident de venir effectuer à la médiathèque selon la volonté du professeur. De ce fait, presque toutes les semaines, des classes des écoles de la commune venaient assister aux animations créées par les agents de la médiathèque. Elles avaient principalement lieu le mardi, le jeudi et le vendredi matin. Généralement, deux classes étaient reçues lors d'une matinée, l'une après l'autre.

J'ai eu quelques fois l'opportunité de participer à ces animations scolaires quotidiennes, tant dans la réalisation que dans la présentation et l'encadrement de l'animation.

a) Animation sur le Moyen-âge.

La première à laquelle j'ai pu véritablement contribuer – mis à part le jeu de piste qui est une animation spéciale pour le salon de littérature jeunesse et dont je reparlerai plus tard – est l'animation sur le Moyen-âge. Celle-ci avait pour but de faire la présentation, ou d'appuyer la présentation faite par le professeur, de l'époque médiévale aux enfants, en les incitant à

chercher les informations dans les documentaires mis à disposition pour répondre aux questionnaires qui ont été créés par nos soins. De cette façon, ils étaient également initiés à la recherche documentaire et d'informations. L'animation se déroulait de la manière suivante : l'on distribuait aux élèves, divisés en cinq groupes, une feuille remplie d'images correspondant toutes au même thème, mais d'époque différentes. Ainsi, nous retrouvions sur une des feuilles des images d'armes de cinq périodes différentes, une seule ne correspondant véritablement à l'époque médiévale. Avec l'appui des documentaires mis à disposition, chaque groupe devait retrouver le thème correspondant à sa feuille, en nous indiquant quelle image représentait véritablement le Moyen-âge. Chaque groupe devait nous fournir la preuve de sa recherche en nous montrant l'image correspondante dans le documentaire. Après cela, un questionnaire sous forme de QCM, différent pour chacun des cinq groupes, leur était distribué. Les élèves avaient pour tâche de les remplir en nous prouvant, texte à l'appui, que leur réponse était juste par leur recherche dans les documentaires. A la fin, nous réalisons la correction avec l'ensemble de la classe, en leur apportant des informations complémentaires sur chaque sujet.

Lorsque je suis intervenu dans la réalisation de cette animation, ce fut tout d'abord pour vérifier que chaque image qui avait été sélectionnée pour correspondre au Moyen-âge sur chacune des feuilles à thème était véritablement présente au sein des documentaires, ou du moins avait son équivalent en terme d'images. Ainsi, sur le thème de la religion, il fallait que l'image d'une cathédrale soit bien présente dans les documentaires pour pouvoir être représentée sur la feuille thématique. J'ai pu constater à cet instant que l'image correspondant à l'art au Moyen-âge n'était pas présente au sein des documentaires. Il était donc impossible pour les élèves de la retrouver. Il me fallut donc en chercher une autre, correspondant toujours au thème de l'art et ayant une symbolique plus forte. Après quelques propositions, il fut convenu avec le responsable des animations que la thématique devait changer car il était trop complexe pour les enfants de chercher des informations sur le sujet au sein du stock de documentaires en notre possession. J'eus également d'autres images à changer sur d'autres thématiques, car introuvables au sein des livres. Mais pour ces derniers, une simple modification de l'image fut nécessaire en prenant désormais comme représentation une image tirée d'un des documents. La thématique sur l'art restait donc une exception. Par la suite, il me fallut réaliser moi-même un questionnaire sur une thématique précise, qui n'est autre que la nouvelle thématique venant remplacer celle sur l'art. Nous avons convenu que le nouveau choix se porterait sur les paysans et l'agriculture, thème qu'il fallut également tirer des documents pour insérer sur les feuilles thématiques à images. Pour mon questionnaire, il me

fallut également m'appuyer sur les documentaires, pour être certains que les élèves trouveraient la réponse en faisant leurs recherches. Après un certain temps, il fut entièrement réalisé et validé par le responsable animation, qui pu directement les intégrer à ses questionnaires. En effet, les questionnaires distribués aux élèves n'étaient pas fait par thématique mais bien mélangés, pour faire en sorte que chaque groupe ait des questions de thème différent à chaque fois. Enfin, pour appuyer l'animation, on me demanda de réaliser neuf fiches correspondant aux neufs différents thèmes de l'animation. Sur ces fiches, je devais y inscrire des informations importantes sur chaque thème, pouvant compléter les réponses aux questionnaires. De cette façon, nous avons de quoi alimenter nos réponses lors de la correction avec l'ensemble de la classe.

J'ai également participé au déroulement d'une séance le mardi 21 mai, lors de la venue d'une classe. Avec ma collègue, nous avons accueilli la classe en demi-groupe pour faciliter leurs recherches dans les documentaires lors de l'animation. L'autre partie de la classe restait au rez-de-chaussée pour lire, pendant que nous montions à la salle d'exposition au deuxième étage avec l'autre moitié pour réaliser l'animation. Les élèves recherchaient donc en premier lieu l'image de leur thème par groupe puis, après que l'un de nous deux ait confirmé la réponse, ils se mettaient à répondre à leur questionnaire que nous leur avions distribué après la première étape. Pour chaque question, ils venaient nous prouver leur réponse par l'appui des documentaires. Nous validions ou non selon la preuve qu'ils nous fournissaient. Après un temps déterminé, nous échangeons la demi-classe contre l'autre moitié pour que ces derniers puissent également participer à l'animation. Nous répétions la même procédure avec cette moitié de classe, mais gardions un temps minimum pour faire la correction avec l'ensemble de la classe. Lors de la correction, un élève de chaque groupe venait lire les questions de son questionnaire. A chaque question, les élèves répondaient ensemble devant la classe et nous apportions de plus amples informations si nécessaires.

Au final, cette classe eue tout de même des difficultés à répondre aux questions. Soit ils ne prenaient pas suffisamment la peine de chercher les informations dans les documentaires mis à disposition et nous mettions donc du temps à valider leurs réponses, soit les questions étaient parfois un peu trop complexes à chercher dans les livres, la réponse n'étant alors pas présente dans l'ensemble des ouvrages. Dans ce second cas, certaines questions seront donc à revoir pour les prochaines séances, pour améliorer le résultat et faire en sorte que les élèves soient plus impliqués. Pour ma part, j'ai tout de même trouvé l'idée de cette animation intéressante et pertinente sur la manière de procéder, apprenant ainsi aux élèves à faire des recherches documentaires tout en apprenant, même si certaines questions sont à revoir.

b) Animation sur l'art.

Le mardi 28 mai, bien que n'ayant pas participé aux préparatifs, je fus sollicité pour co-animer une séance sur l'art, en appui de l'une de mes collègues. La séance se déroula de la manière suivante : comme pour l'animation sur le Moyen-âge, la classe fut divisée en deux et l'un des groupes monta avec nous au second étage pour réaliser l'animation pendant que l'autre restait au rez-de-chaussée pour lire. Au groupe qui était avec nous, nous leur avons distribué une impression des contours d'une peinture, qui restait donc en noir et blanc. Le premier objectif des élèves était de retrouver l'œuvre à l'aide des documentaires, pour ensuite pouvoir inscrire au-dessous le nom de l'œuvre et de son artiste. Ensuite, il ne leurs restaient plus qu'à colorier le dessin selon les véritables couleurs de l'œuvre qu'ils voyaient dans les documentaires. Le second groupe de la classe réalisait cela de la même façon avec d'autres œuvres, bien que nous avons décidé de changer la manière de gérer les dessins pour le second groupe. En effet, dans la première moitié de la classe, des petits groupes de deux élèves réalisaient le travail. Le problème est qu'ils devaient souvent se presser pour aller chercher une seconde œuvre pour que chacun soit occupé sur le dessin. Pour le second groupe donc, chaque élève avait sa propre œuvre à rechercher et colorier, ce qui était vraiment plus simple. Après que les deux moitiés de la classe aient colorié leurs œuvres, nous descendions au rez-de-chaussée où nous avons placé une grille. Chaque élève ayant réalisé un dessin venait présenter à l'ensemble de la classe la peinture, en citant son nom et son auteur. Pour chaque œuvre, nous apportions également des compléments dans la réponse. Après la présentation de l'œuvre terminée, nous l'accrochions sur la grille, qui restera exposée dans la médiathèque pendant une semaine. Les usagers pourront donc venir observer les réalisations des élèves durant toute la semaine durant les heures d'ouverture.

Dans l'ensemble, la séance se déroula convenablement. L'un des soucis majeur fut que la plupart des élèves avaient tout de même besoin d'aide pour nous citer le nom de l'auteur, et surtout de l'œuvre, même après avoir retrouvé le dessin dans un documentaire, ce qui montre un manque d'attention ou une envie manquante. Un autre souci fut le besoin de rechercher une œuvre dans le même documentaire que l'un de ses camarades, la peinture recherchée se trouvant seulement dans celui déjà utilisé par un autre élève. Il fallait alors attendre que celui-ci ait placé ses repères de couleur et ainsi savoir comment fut peinte l'œuvre pour ensuite pouvoir aller le reposer sur la table des documents. Il serait peut-être judicieux de pouvoir faire en sorte que chaque œuvre puisse se retrouver dans au moins deux documentaires

différents ou au contraire que chaque livre ait sa peinture propre à rechercher. Cela nécessitera peut-être de changer les œuvres imprimées à rechercher. L'animation reste tout de même intéressante et l'ensemble des élèves ont apprécié le faire, ainsi que la professeur des écoles.

c) Animation sur les continents.

Au mois de juin, dernier mois des animations scolaires à la médiathèque, je fus plus fréquemment sollicité pour participer à l'encadrement et la présentation des animations. Dans ce contexte, on me confia la présentation, en binôme, d'une animation sur les continents à une classe d'école primaire.

Pour mettre en place l'animation, plusieurs préparatifs étaient nécessaires, le but étant de faire connaître la géographie et notamment les continents composant la Terre aux enfants. Tandis que certains agents de la médiathèque se chargèrent de dessiner les contours des continents dans un grand format pour former un planisphère, d'autres se chargèrent de sélectionner et imprimer des images d'animaux et de monuments, symboliques d'un continent, ou d'un pays d'un continent en particulier. Pour ma part, je fus chargé de sélectionner une dizaine de drapeaux de pays pour que les enfants puissent ensuite les identifier et les placer sur le continent où son pays correspondant se situe. Enfin, j'imprimais et plastifiais le nom des cinq continents en gros caractères, ceci faisant également partie des recherches des enfants durant l'évènement.

L'animation se déroulerait de la manière suivante : après avoir séparé la classe, ou la demi-classe, en cinq équipes, chaque groupe commencerait par reconstituer le continent qui lui était attribué et qui fut découpé préalablement en puzzle par nos soins. Après avoir reconstitué le puzzle, il serait nécessaire de l'identifier pour nous fournir son nom et lui apposer son étiquette. Lorsque tous les groupes auront terminé de reconstituer et identifier leur continent, il sera nécessaire de les disposer exactement comme sur une carte du monde, dans le sens européen duquel nous plaçons les continents. Ensuite, nous distribuerons à chaque groupe une image d'un animal, d'un monument ainsi qu'un drapeau, pour qu'ils puissent les identifier, repérer où ils situent l'ensemble de ces éléments et les placer par la suite dans les continents adéquats lors de la reconstitution avec l'ensemble de la classe. Pour les aider durant toute cette procédure, des documentaires de la médiathèque sur le sujet des continents seront à disposition, en plus de notre appui si besoin.

Le 17 juin dans la matinée, la classe arriva et l'animation pu commencer. Comme les élèves de la classe étaient peu nombreux, nous n'avions pas besoin, mon collègue et moi, de

séparer la classe en deux, l'animation pouvant alors se réaliser avec l'ensemble de la classe. Nous commençons par constituer les cinq groupes, pour ensuite distribuer à chacun d'eux un puzzle de continent qu'il devait reconstituer. Dans l'ensemble, ils n'eurent pas de trop grande difficultés à les reformer, l'aide des adultes accompagnateurs, de l'enseignante et notre aide personnelle étant suffisante au besoin, ainsi que l'appui des documentaires également. Ce fut encore plus le cas lorsqu'il leur fut nécessaire de retrouver le nom correspondant au continent en question. Là aussi, soit ils savaient eux-mêmes le reconnaître, soit l'aide des documentaires appuyait leur réponse. Après que chaque groupe ait pu identifier son continent, il fut nécessaire de le disposer à sa place respective pour reconstituer un planisphère. A cet instant, cela devint plus complexe et il fallut plus de temps pour que l'ensemble des groupes puisse disposer son continent à sa place adéquate. Notre intervention fut donc plus importante. Malgré tout, ils y arrivèrent et nous pouvions passer à l'étape suivante de l'animation. A ce moment, nous les regroupions à nouveau pour écouter la suite des consignes. Après un bref échange sur les voyages et les pays du monde, les cinq groupes se reconstituèrent et commencèrent leurs recherches suite aux images que nous leur avions distribuées. Nous insistions cette fois-ci sur le besoin de rechercher dans les documentaires le lieu géographique où se retrouvait l'animal, le monument ou le pays correspondant au drapeau. Pour nous confirmer leur réponse, ceux-ci devaient prendre appui sur un documentaire et nous indiquer dans celui-ci où trouver la réponse. Cette étape de l'animation pris forcément un peu plus de temps, mais l'ensemble des groupes réussirent. D'ailleurs parfois, si certains groupes avaient terminées avant d'autres, nous leurs donnions d'autres images à rechercher si le temps le permettait. A la fin des recherches, nous rassemblions à nouveau la classe, cette fois-ci devant la carte du monde qu'ils venaient de reconstituer. Chaque groupe passa ensuite l'un après l'autre pour présenter ses animaux, ses monuments et ses drapeaux pour ensuite les placer sur le continent correspondant où l'on pouvait les retrouver. Ce fut la dernière étape de l'animation et après le passage de chacun des groupes, nous échangeons et répondions aux questions des enfants sur le sujet en question avant leur départ.

Cette animation fut plutôt réussie, malgré une petite difficulté des enfants pour rester concentré lorsqu'il fallait attendre que d'autres groupes de la classe finissent à leur tour. Également, il fut parfois compliqué pour eux d'identifier la place des continents, et donc le monde, simplement avec le contour des continents, même si la plupart des enfants eurent compris son sens par la suite. La plus grande difficulté de cette animation restait bien la concentration de la classe.

5- Semaine de la langue française et de la francophonie.

La semaine entre le 18 et le 24 mars était dédiée à la langue française. En conséquence, la médiathèque organisait des animations et exposait des affiches, expositions et travaux, en lien avec le thème de la semaine. Dans ces travaux et animations, notons tout particulièrement la participation des élèves de plusieurs écoles et collèges de la commune de La Roche-sur-Foron. Ceux-ci ont notamment créé des dessins, affiches et jeux en lien avec le thème, qui était le suivant : faire des créations en jouant avec l'utilisation d'une dizaine de mots. En plus de cela, la médiathèque organisait un concours de poésie, toujours en lien avec le thème. Les candidats, séparés en deux catégories (enfants et adultes), avaient pour consigne d'utiliser au minimum deux mots sur les dix donnés en thématique. Après délibération d'un jury composé d'un membre de la municipalité, de la directrice de la médiathèque et d'un candidat bénévole, les trois premiers poèmes sélectionnés dans chaque catégorie avaient le droit à une récompense.

A plusieurs reprises, j'ai eu l'occasion de participer à l'organisation des animations de cette semaine. On m'a tout d'abord confié la mission de contrôler la validité des poèmes envoyés à la médiathèque, si ceux-ci respectaient bien la réglementation du concours. Il a ensuite fallu les corriger et les recopier sur un poste informatique pour ensuite pouvoir en faire un livret de poésie et pouvoir les imprimer. J'ai également informé, par téléphone, tous les participants, pour leur rappeler, ou communiquer si inconnu, la date et l'heure de la remise des prix, autrement dit le samedi 23 mars à 17h, au sein de la médiathèque municipale de La Roche-sur-Foron. Concernant les autres animations, j'ai mis en place certaines grilles et affiches de l'exposition.

6- Salon de littérature jeunesse.

Durant une semaine, un salon de littérature dédié à la jeunesse fut organisé par la médiathèque. Le thème fut le suivant : « Rions avec les animaux ». Des auteurs furent présents, du 8 au 13 avril, à cette occasion. Les auteurs invités de ce salon furent spécifiquement Philippe UG, Anne Schmauch, Leïla Brient et Cocote en papier. La thématique, en lien avec les animaux, a permis d'organiser plusieurs animations. Egalement,

elle a permis une présélection d'ouvrages, pour le salon. J'en ai donc pour mission de les rassembler, pour pouvoir ensuite les exposer et les mettre à disposition du public.

J'ai donc commencé par prendre la liste des ouvrages à exposer, en lien avec la thématique des animaux. J'ai tout d'abord indiqué, sur chaque notice du SIGB de la sélection, que l'ouvrage en question faisait partie de la sélection des ouvrages du salon de littérature jeunesse 2019, cela dans un but indicatif pour les années suivantes ainsi que pour permettre de rappeler aux agents de bien les placer dans la sélection des ouvrages du salon, lors des retours, pour ceux qui seraient en cours de prêt. J'ai également indiqué en note, pour les ouvrages concernés, sur leurs notices du SIGB, qu'ils étaient seulement « consultables sur place » et non « prêtable ». J'ai donc changé leur statut, en « consultable sur place », par la même occasion. Pour ces livres, il était important de les conserver sur place pour s'assurer de leur présence lors de la semaine du salon de littérature. Il était donc préférable de changer leur statut, ces livres étant ceux écrits par les auteurs présents au salon.

Après l'étape des notices du SIGB, j'ai pu commencer à chercher les livres disponibles au sein de la médiathèque pour les placer à part, le temps que le stand d'exposition soit installé. J'attendais également le retour des ouvrages en prêt présents sur la liste, pour également les mettre à l'écart. De plus, pour m'assurer que les publics présents à la médiathèque consulte les ouvrages des auteurs sur place mais ne souhaitent pas les emprunter, je collais l'étiquette réservée à cet effet sur les livres concernés.

A partir du 26 mars, nous avons commencé à installer le stand d'exposition du salon de littérature. Il se présentait de la manière suivante. Une table et une grille était installée proche de l'entrée, pour permettre aux usagers d'être directement informés du salon et de ses animations, ainsi que des auteurs présents et leurs ouvrages. Ces livres, nous les avons disposés sur la table, pour ceux écrits par les auteurs présents au salon. Puis, dans un bac à côté de la table d'exposition, nous avons entreposé les livres de la thématique. Des décorations furent également ajoutées à la grille et table d'exposition pour rendre l'ensemble plus attrayant et amusant.

Concernant les activités mises en place par la médiathèque durant le salon, citons tout particulièrement le jeu de piste, qui eu lieu toute la semaine et auquel j'ai pu contribuer à la préparation.

Il consistait en la résolution d'énigmes dans le but de découvrir un objet secret, qui serait le cadeau que la classe recevrait de la part de la médiathèque. Comme indiqué, cette activité fut dédiée à un public jeune, précisément les classes élémentaires de la commune de La Roche

sur Foron ainsi que des communes alentours. Cette activité se déroulait de la manière suivante : la classe présente se divisait en cinq groupes, chacune devant résoudre les énigmes de sa piste. Dans une seule piste, chaque énigme apportait un lieu et un morceau de puzzle, chaque nouveau lieu permettant de retrouver un nouveau morceau de puzzle après résolution de l'énigme, pour au final reconstituer un animal après l'acquisition des six morceaux du puzzle. L'ensemble du puzzle permettait ensuite de retrouver un code, nécessaire pour l'ouverture du coffre contenant l'objet secret. Les codes des cinq pistes étaient nécessaires pour permettre l'ouverture du coffre. En tout, 26 classes participèrent à cette activité, qui eu lieu dans le parc du château. Un matériel conséquent fut donc indispensable pour former chaque jeu de piste de chaque classe.

J'eu donc pour mission la réalisation de l'ensemble des jeux de piste, en collaboration avec les autres agents de la médiathèque. Il fallut, en premier lieu, imprimer l'ensemble des pistes, au nombre total de 130, les feuilles de lieux, les photos des animaux, ainsi que les fiches expliquant les règles du jeu. Après avoir trié les impressions par piste, par lieu et par animal, il fut nécessaire de plastifier les photos des animaux, avant de les couper en six morceaux à l'aide d'un massicot. Dans le même temps, chaque feuille de lieu fut intégrée à une petite enveloppe spécifique à sa piste, où fut ensuite ajouté un morceau de puzzle, autrement dit un morceau de la photo de l'animal spécifique à la piste. En tout, six petites enveloppes furent nécessaires par piste, lesquels furent intégrées dans une plus grande enveloppe où se trouvait la feuille de la piste avec les énigmes, ainsi qu'une autre petite enveloppe où se trouvait une feuille de réponse, dans le cas où l'équipe ne réussissait pas à résoudre son énigme. La réalisation de l'ensemble de ces étapes pris un temps assez conséquent et la mise à l'œuvre de plusieurs agents fut nécessaire pour réussir à terminer le travail en temps voulu.

Entre le 8 et le 13 avril se déroulait donc le salon de littérature jeunesse au sein de la médiathèque. Ce salon se composait de plusieurs activités.

Notons en premier lieu les rencontres d'auteurs pour les classes élémentaires, les ateliers d'illustration et de création de pop-up réalisés par les auteurs et les périodes de dédicaces. Pour ces événements réalisés avec les auteurs, nous avons aménagé des espaces de la médiathèque pour chacun d'entre eux, avec le matériel nécessaire et à disposition pour les ateliers. Il y avait également un spectacle pour les plus petits.

En lien avec le thème, nous avons donc également préparé un jeu de piste pour les classes élémentaires qui se rendaient au salon. Celui-ci se déroulait à proximité de la médiathèque, au

sein du parc du château de l'Échelle de La Roche-sur-foron. Rajoutons qu'à l'intérieur du château, un espace lecture fut installé avec une sélection réalisée par nos soins, ainsi que des espaces où furent installés des jeux créés par les classes présentes au salon.

Durant l'évènement, les classes effectuaient l'ensemble des activités auxquelles elles furent inscrites et passaient du château à la médiathèque en fonction de leur programme. Pour ma part, ainsi que pour mes collègues, nous étions envoyés sur l'une ou l'autre des activités et devions encadrer l'évènement, répondre aux besoins des auteurs ainsi qu'à ceux du public. Je fus principalement chargé d'encadrer les activités qui avaient lieu au château et au sein de son parc, durant une grande partie de la semaine. A cette occasion, mon rôle était celui-ci de guide auprès des classes, de surveiller que celles-ci ne rencontrent pas d'inconvénients à l'intérieur du château - bien qu'elles furent assez autonomes lors de leur venue pour tester les jeux réalisés par les autres classes - mais surtout d'encadrer le jeu de piste et spécifiquement le final du jeu. Pour ce faire, nous étions souvent plusieurs agents sur place afin que tout ce passe sans débordement. J'eus également pour charge importante d'assister l'auteur Philippe UG lors de son atelier de création pop-up qui eu lieu le mercredi 10 avril.

Dans l'ensemble, le salon de littérature jeunesse, qui est l'évènement le plus important en terme de charge et d'organisation pour la médiathèque de La Roche-sur-foron, fut un succès. Il n'y eut que très peu d'inconvénients. Notons toutefois que l'organisation des classes pour participer au jeu de piste est à revoir pour l'an prochain. En effet, les écoles participantes à l'évènement avaient décidé de ne pas fixer d'horaire précis pour effectuer le jeu de piste durant la journée de leur venue. L'inconvénient, c'est que les classes participantes ne partaient parfois qu'avec très peu de décalage horaire pour résoudre les énigmes de leur piste. Au final, il arrivait fréquemment que deux classes finissent le jeu en même temps et se rendent au lieu final au même moment. Or, il n'est pas possible de faire passer deux classes à la fois lors du final. Il était donc fréquent de devoir faire attendre l'une des classes, en leur proposant de se rendre dans le château pour voir les jeux ou du moins de s'éloigner pour ne pas gêner le déroulement final, qui est une étape importante dans le jeu de piste. Nous étions également obligés de refermer rapidement le coffre contenant les cadeaux pour les classes avec les cadenas, ce qui était un peu problématique car nous étions parfois pressés par le temps et les classes. Tout se déroula toutefois sans grand problème. Néanmoins, c'est un point qui pourra être réétudié lors de la prochaine programmation de l'évènement.

C) Mes acquis professionnels.

Ce stage de longue durée a été pour moi une grande satisfaction et une expérience bénéfique, tant par l'équipe de la médiathèque qui a été présente pour moi et professionnelle, que par les compétences que j'ai pu en retirer.

Au cours de ces cinq mois, j'ai pu notamment développer mon expérience en termes d'accueil du public, que j'avais certes déjà pratiqué auparavant, mais que j'ai largement pu développer durant cette période. J'ai ainsi pu enrichir mes compétences en termes de médiation des collections et de relations avec les publics des bibliothèques, pratiques qui restent importantes pour mon avenir professionnel.

De plus, ma mission principale m'a fait prendre conscience de l'importance d'un bon classement des collections et son adéquation avec sa notice numérique présente sur le catalogue. Ayant moi-même contribué à son renouvellement, j'ai pu saisir l'importance de bien les coordonner et de les réaliser soigneusement, pour qu'on puisse par la suite les identifier et les retrouver. Par ailleurs, j'ai pu me rendre compte qu'un classement approprié aux collections pouvait faire gagner un temps non négligeable dans la recherche et dans la compréhension des publics, ainsi que pour les agents de la médiathèque. Le fait de réaliser ce classement m'a également appris à réfléchir selon le public visé pour lui attribuer une cote appropriée dans les collections qui lui correspond. J'ai pu voir qu'il existait plusieurs manières de procéder et que les agents en bibliothèque sont couramment en train de rechercher et partager des méthodes pratiques et simplificatrices. En effet, la recherche de simplification dans les collections est courante si l'on se fie aux forums et discussions de professionnels. Il en sera sûrement de même à l'avenir et il m'a paru important de retenir cela. Je ressors de cette mission avec une connaissance plus approfondie des classements et classifications, ainsi que sur l'utilisation d'une notice d'un SIGB.

J'ai également pu être formé au cours de ce stage à l'exemplarisation des périodiques, autrement dit l'intégration des journaux, revues et magazines au sein du SIGB, phénomène que l'on appelle plus couramment le bulletinage. J'ai pu y apprendre toutes les procédures et réalisait parfois l'opération moi-même au fil du stage, ce qui confirmait ma réussite dans la pratique.

Toujours concernant les collections, j'ai pu également approfondir mes compétences en ce qui concerne la valorisation des documents. Ma mission principale portant également sur le sujet, mes recherches et le professionnel de mes collègues m'ont permis de mieux saisir les pratiques courantes et ce qui pouvait être créé. J'ai pu comprendre l'importance qu'il y avait à innover et à pratiquer à ce niveau, pour que les collections soient mieux mises en valeur, pour qu'elles soient visibles par les usagers et, qu'en conséquence, les documents sortent un peu plus des rayonnages.

Je rajouterais que cette période d'apprentissage m'a également fait prendre conscience de mon intérêt pour l'animation en médiathèque, et plus précisément concernant les publics scolaires. J'ai apprécié réaliser et préparer ces animations, mais aussi les présenter par la suite aux classes, ma satisfaction étant l'intérêt des enfants pour l'évènement et le fait qu'ils en ressortent parfois en ayant appris sur le sujet en question. J'ai pu apprendre comment se préparait une animation, scolaire ou non, parfois bien en amont de l'évènement comme pour le salon de littérature jeunesse notamment. La pratique de la présentation et l'encadrement de l'animation m'a également apporté en expérience, ce qui n'est pas négligeable pour mon avenir professionnel, d'autant plus que j'ai pu apprécier le faire et que je souhaiterais continuer par la suite.

Enfin, j'ajouterais que ce stage de longue durée m'a permis de me rendre compte de mon intérêt pour le public et les collections jeunesse. La pratique de ma mission principale a donc été d'autant plus satisfaisante qu'elle touchait le public jeunesse et concernait également les documentaires, type d'ouvrages que j'apprécie. J'ai donc pu approfondir mes connaissances à plusieurs niveaux durant cette période en médiathèque, ce que j'ai grandement apprécié, ce qui a fait de ce stage une expérience professionnelle enrichissante.

II – Réflexion sur les documentaires jeunesse : plan de classement et valorisation.

A) Cadre de recherche.

1- Origine et aménagement des secteurs jeunesse.

A partir des années 1970, les premières subventions accordées aux villes par le ministère de la Culture pour les programmes pour enfants apparaissent dans les bibliothèques. Désormais, la jeunesse est considérée comme un public cible à part entière au sein des bibliothèques. S'inspirant des pratiques américaines, les premiers exemples sont notamment la bibliothèque de l'Heure Joyeuse ainsi que La Joie par les livres, ceux-ci se lançant dans l'exclusivité pour enfant. A cet instant, se développe les services théoriques de la bibliothèque pour les enfants, à savoir le prêt de livres aux familles, la consultation sur place, les périodiques destinés à la jeunesse et les animations spécifiquement dédiées à la jeunesse comme les heures du conte ou les ateliers d'expression⁴.

Avec l'arrivée des publics jeunes, des espaces dédiés sont désormais intégrés dans les bibliothèques, ce qui n'était auparavant pas ou peu le cas. Elles doivent donc adapter leurs locaux. Claude-Anne Parmegiani, auteur du livre *Lectures, livres et bibliothèques pour enfants* sorti en 1993, apporte donc des conseils dans son ouvrage⁵. Elle insiste sur le fait que l'aménagement des lieux, et surtout des rayons d'ouvrages pour la jeunesse, doit se faire en prenant en compte plusieurs aspects. Il faut ainsi prendre en compte la présence de partenaires comme les établissements scolaires, les crèches ou encore les services d'animation. De même, il faut intégrer le type de public visé par la médiathèque et le lieu géographique où celle-ci se situe. En effet, la présence d'un public jeune en banlieue n'aura pas forcément les mêmes besoins qu'un public jeune hors quartier populaire. Tout ceci fait qu'une bibliothèque aura peut-être besoin d'espaces de travail en groupe, fréquemment demandés par des adolescents, de fonds spécifiques pour les prêts aux écoles, etc. L'ensemble de ces informations aura une influence certaine sur le contenu des collections et donc également sur les documentaires. Concernant ces fonds, il faut également réfléchir à leur agencement au sein des locaux.

⁴ Parmegiani, Claude-Anne, *Lectures, livres et bibliothèques pour enfants*, Paris, Cercle de la Librairie, 1993, p.164.

⁵ *Ibid*, p.164-165.

L'auteur préconise en premier lieu de conserver une proximité avec les fonds adultes pour permettre à l'enfant, puis l'adolescent, de réaliser une progression entre les deux et ainsi laisser un passage accessible et facilité à l'âge adulte. De ce fait, les collections des deux tranches d'âges restent facilement accessibles à tous les publics⁶. Le mobilier n'est pas non plus à négliger car, rappelons le, les livres pour enfants sont souvent de taille très diverses⁷. Les documentaires sont également concernés par cette grande diversité. Il est donc important de bien choisir son mobilier pour qu'il soit d'une taille assez importante pour recueillir l'ensemble des ouvrages. Cela porte à réflexion sur la manière d'organiser les collections au sein du mobilier à disposition.

De ce fait, cela nous amène à réfléchir sur la manière de classer les documentaires au sein de ce mobilier.

2- Pratiques de classement des documentaires jeunesse.

Au sein de la littérature destinée à la jeunesse, le documentaire occupe une place bien à part. Il est ainsi vecteur de la vulgarisation et de la démocratisation scientifique, tout en étant un outil de transmission et de construction des savoirs chez l'enfant. Et tout en remplissant cette fonction, « il participe à la construction et au développement de l'imaginaire de l'enfant, comme à son sens artistique, tout cela à travers des livres qui amène la connaissance d'univers disparus, de lieux lointains, des formes et des créations artistiques diverses », comme l'indique Jacques Vidal-Naquet⁸. La lecture d'un documentaire occupe donc une place très spécifique, située entre l'apprentissage de connaissance et la fiction, autant chez l'adulte que chez l'enfant. Pourtant, elle reste assez sous-estimée face à la littérature de fiction.

Pour autant, cela n'a pas empêché sa production. Comme vu auparavant, le documentaire a connu un fort engouement de la part de la jeunesse, dans un contexte de vulgarisation des sciences. Depuis le milieu du XXe siècle, des événements comme le développement des émissions de radio, puis de télévision, des moyens de transport permettant une plus grande accessibilité des voyages, ou encore l'augmentation de l'apprentissage de multiples langues sont devenus autant de faits ayant pu influencer la production de

⁶ *Ibid*, p.166-167.

⁷ *Ibid*, p.171.

⁸ Vidal-Naquet, Jacques (dir.), *Escapes en littérature de jeunesse*, Paris, Cercle de la librairie, 2007, p.259.

documentaires pour la jeunesse ainsi que son importance, car ils amènent curiosité et besoin d'apprendre chez les individus, ce que peut apporter un documentaire⁹. De plus, à partir de 1982, le documentaire en format de poche fait son apparition¹⁰, ce qui permet une plus grande accessibilité, une diversification du genre, ainsi qu'une adaptation à tous les âges de la jeunesse. Le documentaire prend donc de l'importance dans les collections et trouve une place légitime. Dû à l'augmentation de la taille de ce fonds, il devient nécessaire de bien les classer pour s'y retrouver.

Des réflexions sur le sujet ont déjà eu lieu. Bien que de nombreuses bibliothèques et médiathèques se basent sur la classification de Dewey, certains auteurs et professionnels issus de la branche des métiers du livre ont tenté d'apporter conseils et innovations.

Claude-Anne Parmegiani notamment, dans son ouvrage *Lectures, livres et bibliothèques pour enfants*, paru en 1993, a eu réflexion sur la manière de classer les documentaires pour la jeunesse. Elle affirme que le rangement des documents et l'accès à l'information doit être pensé différemment en fonction des publics visés¹¹. En effet, les publics jeunes et adultes ne sont pas les mêmes, ils n'ont pas la même compréhension des choses. Il est donc peu intéressant de produire des cotes identiques et donc un classement similaire entre les deux¹². Pour un public jeune, un questionnement spécifique sur le classement, la classification et la signalisation adéquate à appliquer peut se poser.

Pour adapter la classification de Dewey à la jeunesse, plusieurs solutions sont envisagées : il est souvent question de simplification. En effet, on considère que le public de la jeunesse est moins concerné par cette complexité de classement, tout d'abord parce qu'ils ne le comprennent pas mais aussi parce qu'il n'a pas de sens pour eux, ce classement ne correspondant pas forcément à leur mode de pensée. On peut alors tenter d'apporter des simplifications au sein de la classification elle-même. Claude-Anne Parmegiani les envisage de cette façon : il est possible, et même de plus en plus récurrent, de se dispenser de la classe 8, ou des 800 son équivalent, par l'utilisation d'un codage alphabétique pour les genres littéraires, étant donné que cette classe correspond aux connaissances et œuvres concernant la littérature. Ainsi, on pourra utiliser en terme de cote un R pour les romans, un C pour les contes, un T pour le théâtre ou encore un H pour l'humour. Il ne suffira ensuite plus qu'à les classer selon le genre et non plus selon la numérotation Dewey, ce qui est considéré comme

⁹ Dupont-Escarpit, Denise, *La littérature d'enfance et de jeunesse : état des lieux*, Paris, Hachette, 1988, p.196.

¹⁰ *Ibid*, p.198.

¹¹ Parmegiani, Claude-Anne, *Lectures, livres et bibliothèques pour enfants*, Paris, Cercle de la Librairie, 1993, p.173.

¹² Calenge, Bertrand (dir.), *Mettre en œuvre un plan de classement*, Villeurbanne, Presses de l'enssib, 2009, p.69.

étant plus pratique et plus compréhensible pour l'utilisateur. Elle conseille également de rester assez logique dans son classement, pour ne pas perdre les lecteurs dans leurs recherches. Il faut ainsi éviter de disperser les animaux entre les classes 500 et 600, autrement dit éviter de classer les animaux de la ferme habituellement classés en 600 dans cette classe mais bien de tenter de les réunir avec la plupart des ouvrages sur les animaux, qui se retrouvent en classe 500. De même, éviter la distinction entre l'histoire de France et l'histoire générale serait un plus selon elle, car cette distinction n'a pas vraiment son sens dans les documentaires pour enfants. Ces deux mises au point éviteraient peut-être des problèmes de recherches et des incompréhensions de la part des lecteurs. Enfin, il pourrait être envisageable, si l'on reste dans la logique de pensée des enfants, de faire basculer les ouvrages de cuisine, classés en 600, en tant que loisirs dans les 700, car la cuisine peut être considérée comme un loisir, notamment pour les jeunes publics. Ces solutions permettent de simplifier et remanier la classification Dewey, pour adapter au mieux son classement pour la jeunesse.

Toutefois, l'auteur soumet également l'idée, et elle n'est pas la seule dans ce cas¹³, de remplacer la classification Dewey par un rangement par grande thématique ou centre d'intérêt. Ce classement des documentaires serait alors plus en adéquation avec le mode de pensée des lecteurs. Cela pourrait permettre de voir ces ouvrages plus comme une découverte du monde, notamment pour les jeunes lecteurs, que comme un ouvrage détaillé apportant une information précise, ce qui pourrait plus attirer ces jeunes publics.

J'ai également pu me pencher sur les avis de professionnels du monde des bibliothèques en me renseignant sur un forum professionnel où les échanges sur le sujet étaient nombreux.

Dans l'ensemble, leurs idées étaient similaires à celles déjà énumérées auparavant : remplacer la classe des 800 par une cotation alphabétique faisant référence aux genres littéraires ou bien encore classer les documentaires pour enfants par centre d'intérêt ou thématiques. Notons toutefois quelques idées, poussant la réflexion sur le classement des documentaires sous un autre angle. La plupart des membres du forum suggèrent en premier lieu l'utilisation d'un code couleur, comme par exemple la Marguerite de Dewey. Ce codage, permettant un meilleur repérage pour les usagers, peut amener une simplification de classement par son côté pratique et plus abordable, notamment pour la jeunesse, tout en venant compléter une cote Dewey simplifiée. Pour l'administratrice du forum notamment, la

¹³ Calenge, Bertrand (dir.), *Mettre en œuvre un plan de classement*, Villeurbanne, Presses de l'enssib, 2009, p.69

combinaison d'un code couleur et d'une cote Dewey simplifiée est un choix pertinent. Elle l'utilise d'ailleurs dans son établissement, en simplifiant la numérotation Dewey selon l'âge des enfants. Ainsi, pour les Premiers documentaires, autrement dit les documentaires qu'elles destine aux enfants de 0 à 7 ans, elle préconise l'utilisation d'une cote Dewey à un chiffre, tandis que pour les documentaires destinés à des enfants d'un âge plus élevé, autrement dit à partir de 8 ans, il s'agira cette fois d'une cote Dewey à deux chiffres. D'autres membres de la page utilisent également ce genre de simplification en conservant la classification de Dewey. Cela peut amener à plusieurs dérivées de la simplification de la numérotation, qui correspond souvent à l'âge des publics en question. Nous pouvons ainsi retrouver chez un membre de la page l'idée d'une cote Dewey à chiffres ronds se centrant sur les centaines et ne développant pas les dizaines pour les publics les plus jeunes (autrement dit les classes 000, 100, 200...), tandis que les enfants plus âgés auront des indices Dewey plus développés mais moins nombreux, le but étant de rassembler le plus de sujets possibles sous un même indice pour éviter un trop grand nombre de numéros et donc un trop grand développement. Pour venir compléter ces indices, l'utilisation d'une abréviation de la thématique, en lieu et place des trois premières lettres de l'auteur, est suggérée. Il nous cite notamment les abréviations suivantes pour exemple : les lettres ANI pour un sujet sur les animaux, les lettres EDU pour un sujet sur l'éducation, ou encore les lettres HIS pour un ouvrage sur l'Histoire. Il sera donc question, pour les plus jeunes, d'une cote 500 ANI pour un Premier documentaire sur les animaux. Notons que pour les enfants d'un âge plus avancé, vu que le fonds documentaire est généralement plus important, la cote ne pourra pas être autant simplifiée. Il peut pourtant être envisagé de rassembler un maximum de sujets dans la même catégorie, et donc sous la même cote. De la même façon, une abréviation du « mot-sujet » sera utilisée à la place des trois premières lettres de l'auteur. De cette façon, nous pourrions retrouver sous une même cote un livre sur la ville de Pékin et un autre sur la Chine, ceux-ci se retrouvant sous la cote similaire 915 CHI pour les sujets concernant la Chine et son territoire. Il confie également utiliser le code couleur de la Marguerite, pour simplifier les recherches des lecteurs. D'autres membres de la page suggèrent également de conserver une classification Dewey à trois chiffres, mais de simplement ajouter un code couleur et une signalétique visuelle sur les étagères pour permettre aux plus petits de mieux s'y retrouver. On le comprend, les possibilités de classement sont nombreuses, de même que l'aménagement des collections selon l'âge, qui pourront être très variés notamment concernant les documentaires.

Il est souvent question d'un classement des collections selon l'âge. C'est également le cas pour les documentaires, qui sont bien souvent classés selon l'âge des publics visés par le

documentaire en question. Bien souvent, les médiathèques et bibliothèques choisissent d'elles même les séparations des collections selon l'âge. Il en existe donc plusieurs. Nous pouvons prendre exemple sur l'administratrice du forum professionnel qui utilise dans son établissement trois niveaux de séparations des documentaires. Elle différencie les Premiers documentaires, pour les plus jeunes de 0 à 6 ans, des documentaires pour les enfants de niveau CE et CM (correspond aux classes élémentaires et moyennes en école primaire), ainsi que des documentaires pour les enfants et adolescents de niveau collège et lycée qu'elle mélange avec les documentaires pour adulte. Cette dernière catégorie que sont les adolescents fait débat chez les professionnels des métiers des bibliothèques concernant leur lieu d'aménagement au sein de la médiathèque, car tous ne sont pas d'accord sur sa disposition dans les collections. Quand certains pensent que ce public mérite son propre espace dédié avec ses collections et ses cotes particulières, d'autres comme Bertrand Calenge pense que cette séparation l'exclut trop de l'univers des adultes, ce qui restreint son champ d'ouverture aux collections que leur ont dédié la structure, bien qu'il estime qu'une expérimentation de création d'un espace spécifique aux adolescents puisse être effectuée¹⁴. Il est tout à fait possible, selon lui, d'orienter les adolescents vers les collections pour adultes si ceux-ci sont passionnés par un sujet¹⁵, d'où le peu d'intérêt de créer un espace qui leur est dédié. De même, malgré le choix de son classement, qui peut être intéressant pour les adultes étant intéressés par le contenu des documentaires destinés aux adolescents, l'administratrice du forum professionnel met également en évidence qu'elle s'expose au danger de perdre son public adolescent au sein des collections pour les adultes, qui peut avoir du mal à retrouver les documentaires qui lui correspondent au sein de ces autres documentaires. Le public adolescent reste donc une catégorie floue du secteur jeunesse, qu'il est difficile de classer, ce qui est également le cas pour les documentaires qui leur sont destinés. Autrement dit, en citant cet exemple, nous pouvons constater à quel point les idées sur l'aménagement selon la catégorie d'âge peuvent varier et qu'il peut exister plusieurs séparations, ce qui est le cas pour les documentaires jeunesse.

Toutes ces possibilités de classement et d'aménagement ont aussi leurs inconvénients, qu'il convient de mettre en évidence.

¹⁴ Calenge, Bertrand (dir.), *Mettre en œuvre un plan de classement*, Villeurbanne, Presses de l'enssib, 2009, p.75-76.

¹⁵ *Ibid*, p.69.

En premier lieu, concernant la simplification de la classification de Dewey, il est important de constater qu'une trop grande simplification n'est pas possible pour les fonds trop importants, car il est parfois trop complexe de réunir sous un même indice Dewey plusieurs sujets si le nombre d'ouvrages les concernant sont trop nombreux. C'est le constat d'une membre du forum professionnel qui a été contrainte de conserver les chiffres après le point de l'indice Dewey, celle-ci estimant cela nécessaire pour mieux les classer. Toutefois, elle se limite à deux chiffres après le point et tente d'en mettre au maximum avec un seul chiffre. Même si cela reste faisable, il n'est parfois pas si facile de simplifier en rassemblant des sujets sous un même indice.

Il existe également des limites concernant la signalisation permettant une simplification de classement. Comme nous le signale Claude-Anne Parmegiani, la signalisation est une auxiliaire de la recherche très importante pour les enfants, servant autant d'animation esthétique que d'information pour les jeunes lecteurs¹⁶. Pour autant, il reste difficile de réaliser une signalisation efficace. Il est par exemple possible d'utiliser le système de code couleurs de la marguerite de Dewey, mais le nombre de couleurs utilisable est alors limité. De même, l'utilisation de pictogrammes est utile pour des enfants maîtrisant mal la lecture, mais leurs significations peuvent rester parfois mystérieuses. La signalétique doit donc être mûrement réfléchie en fonction du public et de ses besoins, car rien n'est évident pour lui concernant les systèmes de classement et de signalétique.

Enfin, concernant l'aménagement des collections selon la catégorie d'âge, cela peut rapidement perdre de son sens, du fait notamment que les enfants ne cherchent pas selon l'âge des collections mais bien selon le thème qui les intéresse pour les documentaires. Il peut ainsi arriver qu'un enfant pioche dans les documentaires pour les petits et ceux pour les plus grands et détermine, par la lecture, si ceux-ci lui conviennent ou non. Toujours dans ce sens, une membre du forum fait également remarquer que certains enfants sont plus précoces que d'autres pour aborder certains livres, tandis que d'autres seront plus en retard, l'âge n'ayant alors pas son sens. Dans ce cas, il peut parfois être difficile de déterminer l'âge auquel est destiné un documentaire. Elle fait également remarquer qu'il peut être difficile de posséder un documentaire précis sur chaque thème pour chaque catégorie d'âge différente. Dans ce cas, rediriger le lecteur vers une autre catégorie d'âge peut être une solution mais il sera question de savoir si cela lui convient ou non. C'est le cas pour elle concernant le public adolescent, qui passeront d'eux-mêmes des documentaires jeunesse aux documentaires adultes quand ils

¹⁶ Parmegiani, Claude-Anne, *Lectures, livres et bibliothèques pour enfants*, Paris, Cercle de la Librairie, 1993, p.174.

en sentiront le besoin. Le classement des documentaires selon l'âge des lecteurs peut donc perdre de sa logique si l'on prend ces inconvénients en compte, même si ces séparations par âge restent une base.

Concrètement, il ressort de ces textes et discussions professionnelles plusieurs conseils qu'il est important de prendre en compte.

Concernant la simplification de classement des documentaires, il est couramment ressorti que le classement par thématique est intéressant et pertinent, que l'on conserve ou non la classification de Dewey sur la cote, car c'est bien la thématique qui intéresse les enfants dans leur recherche. Ce classement reste donc envisageable pour les documentaires jeunesse. Il reste toutefois important, peu importe le classement envisagé, de faire attention aux doubles injonctions lors de la simplification. En effet, il est parfois possible de classer un documentaire dans une, deux voire encore plus de catégories différentes suivant les sujets abordés dans le documentaire. Dans ce cas, il est essentiel d'établir des conventions entre les membres de l'équipe sur le choix de classement du sujet en question, pour que celui-ci reste le même pour tous les ouvrages abordant ce même sujet à l'avenir¹⁷. D'autre part, le sous-classement que représentent les trois premières lettres de l'auteur est beaucoup moins important pour les jeunes publics que pour les lecteurs adultes¹⁸. Ce système pourra donc être moins précis, ou même remplacé, surtout pour les publics les plus jeunes. Enfin, notons également l'importance accordée par de nombreux professionnels des métiers des bibliothèques au codage visuel, prenant souvent la forme d'un code couleur pour les enfants. Il peut donc être pertinent d'en mettre un en place.

Rappelons toutefois qu'un plan de classement n'est pas définitif. Comme l'indique Claude-Anne Parmegiani, il faut parfois savoir le remettre en question, en fonction des changements apparaissant au sein de la structure et du succès ou non du plan de classement¹⁹. Il est donc possible d'expérimenter un classement et de le remanier par la suite s'il ne s'avère pas satisfaisant. De toute évidence, chaque bibliothèque procédera à l'aménagement des collections qui lui conviendra et mettra en place le classement qu'elle souhaite pour ses documentaires en fonction de son public. Toutes les structures possèdent donc un classement spécifique, prenant en compte ses propres publics.

¹⁷ Calenge, Bertrand (dir.), *Mettre en œuvre un plan de classement*, Villeurbanne, Presses de l'enssib, 2009, p.77.

¹⁸ *Ibid*, p.70.

¹⁹ Parmegiani, Claude-Anne, *Lectures, livres et bibliothèques pour enfants*, Paris, Cercle de la Librairie, 1993, p.174.

Le choix de classement des documentaires pose également la question de la mise en valeur de ses propres collections.

3- La valorisation des fonds.

Comme Claude-Anne Parmegiani l'avait fait remarquer dans son ouvrage *Lectures, livres et bibliothèques pour enfants*, les bibliothèques doivent faire en sorte de s'adapter selon les changements apparus²⁰, qu'il s'agisse par exemple d'une évolution de la population proche de la structure ou encore d'animations n'étant plus au goût du jour. C'est également le cas pour les documentaires et leur moyen de valorisation, qu'il faut savoir mettre en place selon le contexte en vigueur et le type de documentaires en question, autrement dit qu'ils soient jeunesse ou adulte.

Il existe plusieurs méthodes de valorisation des collections. L'administratrice du forum professionnel dont j'ai déjà fait état nous donne notamment quelques exemples sur la manière dont il est possible de procéder en termes de médiation et valorisation dans un de ses espaces de débat. Selon elle, il peut être judicieux de disposer certains ouvrages que l'on souhaite mettre en valeur en format facing, bien visible en exposition, et qui ne soit pas que visibles sur la tranche. De cette manière, les usagers sont plus attirés par l'ouvrage, qui attire le regard par sa position. Il est également important de prendre en compte le contexte historique, géographique, temporel et surtout événementiel dans lequel la structure se situe, car cela peut être l'occasion d'une mise en avant de certains sujets. Ainsi, selon le calendrier, différentes sélections pourront être proposées. Il pourra s'agir de sélections en lien avec un événement historique comme celle du 11 novembre, ou encore de fêtes comme le carnaval ou Noël. De même, la présence d'établissements scolaires est à prendre en compte pour une bonne mise en valeur des documentaires, car les écoles sont très demandeuses de livres sur des thèmes qu'ils travaillent en classe et qu'ils vont alors chercher en bibliothèque. C'est une occasion parfaite pour proposer son contenu de documentaires jeunesse et ainsi les mettre en valeur. De même, lors de la venue de classes au sein de la l'établissement pour participer à des animations mises en place par les agents de la médiathèque, il peut être judicieux de présenter des documentaires sur la thématique en question lors de l'animation. Par cette démarche, certains enfants pourraient être attirés et intéressés par un livre mis à disposition. Ils pourraient alors

²⁰ Parmegiani, Claude-Anne, *Lectures, livres et bibliothèques pour enfants*, Paris, Cercle de la Librairie, 1993, p.166.

les consulter, voire les emprunter et même en consulter d'autres sur le même thème si le sujet les intéresse.

Autrement que par l'événementiel, il est également possible de réaliser une valorisation des collections par la mise en place d'une signalétique efficace. Comme vu auparavant, le plan de classement peut également être accompagné d'un codage visuel explicite et même ludique pour les enfants²¹. Pour ce faire, des systèmes codés comme la marguerite de Dewey, de nombreuses fois recommandée et permettant un codage couleur compréhensif, ou encore un système de pictogrammes pouvant être disposé sur des étagères, permettront à l'enfant de mieux se repérer et ainsi de pouvoir accéder plus facilement aux livres. Ces systèmes facilitent la recherche des documents, car ils sont visuels et mettent les collections concernées en valeur. La signalétique a donc toute son importance dans la valorisation des documents.

Ces ouvrages et discussions professionnelles sur forum nous montre l'importance accordée à la manière de classer les documentaires et sur la manière de les valoriser. Pour l'un et l'autre, il en existe plusieurs, d'où l'importance de faire des choix de classement et de valorisation qui correspondront à sa propre structure et à son propre public.

La médiathèque de La Roche-sur-Foron en utilise certains et la mission qui m'a été confiée est en rapport avec ces réflexions.

B) Méthode de recherche et résultats concernant le classement des documentaires.

1- Contexte et besoins de la structure.

La médiathèque de La Roche-sur-Foron possède un fonds documentaire jeunesse correspondant à un pourcentage compris entre 10 et 20% du nombre total d'ouvrages de ses collections dédiées à la jeunesse. Ce fonds documentaire est lui-même divisé en trois catégories, correspondant à trois tranches d'âges différentes. Ces trois catégories sont les suivantes : les Premiers documentaires (voir annexe 3) destinés aux enfants de 0 à 6 ans, les documentaires enfants (note : voir annexe 4) visant principalement les enfants de 7 à 10 ans,

²¹ Calenge, Bertrand (dir.), *Mettre en œuvre un plan de classement*, Villeurbanne, Presses de l'enssib, 2009, p.70.

enfin les documentaires jeunesse visant plus un public de grands enfants et d'adolescents, théoriquement à partir de 11 ans. Le positionnement de ces trois catégories au sein de la médiathèque a également été réfléchi en fonction de l'âge des publics : les Premiers documentaires se situant dans la continuité des albums bébés et enfants dans l'espace jeunesse au rez-de-chaussée sont proches des documentaires enfants, également situés dans l'espace jeunesse mais se trouvant plus proche des collections destinées à des publics plus âgés. Cela permet ainsi une progression plus facile entre les deux catégories. La dernière, visant des publics d'un âge plus avancé, se situe au premier étage, dans le secteur des documentaires adultes, ces derniers étant mélangés avec le fonds documentaire jeunesse. La transition vers les documentaires pour adulte est également facilitée par ce procédé. Concernant la manière de classer les ouvrages de ces trois catégories, la structure procédait de la manière suivante : les trois catégories d'âges possédaient une cote avec un indice Dewey, suivi des trois premières lettres de l'auteur pour compléter la cote. Pour les différencier selon la catégorie, un scotch couleur, correspondant à celles de la marguerite de Dewey, était positionné différemment selon l'âge en question. Pour les Premiers documentaires, le scotch couleur est positionné sur la couverture, en haut à gauche. Pour les documentaires enfants, deux scotchs couleurs sont utilisés, l'un et l'autre se situant sur le dos du livre, en haut et en bas. Enfin, pour les documentaires jeunesse, le scotch couleur se situe également sur le dos mais seulement en bas. Ce système permet de facilement différencier les documentaires selon la catégorie, la distinction étant plus efficace. Par la suite en rayon, ceux-ci suivent un classement correspondant à la classification de Dewey, qu'il s'agisse des Premiers documentaires, des documentaires enfants ou des documentaires jeunesse. Dans ce contexte de classement, la direction de la médiathèque m'a confié une mission sur ce fonds, car l'équipe a pu constater quelques inconvénients.

Ces faits concernent principalement les deux premières catégories d'âges que sont les Premiers documentaires et les documentaires enfants. Il a pu être constaté que classer des documentaires pour les jeunes publics selon une classification très poussée n'a pas forcément son sens. En effet, comme il a pu être remarqué dans nos recherches²², les publics n'ont pas forcément la même logique de recherche d'un document, une numérotation Dewey très poussée ne correspondant pas à leur mode de pensée. C'est également le cas pour les enfants, qui ne chercheront pas le livre qui leur correspond selon l'indice Dewey qui leur est attribué. De ce fait, les agents de la médiathèque se sont interrogés sur la nécessité de réaliser un

²² Parmegiani, Claude-Anne, *Lectures, livres et bibliothèques pour enfants*, Paris, Cercle de la Librairie, 1993, p.173.

classement approfondi si le public visé lui-même n'en a pas le besoin et également pour eux, car ce peut être une perte de temps, tant en terme de catalogage que de rangement. Cette question s'est également posée chez les agents de la médiathèque, dans l'intérêt de gagner du temps lors du rangement. Le fait que le classement soit complexe rend plus difficile le rangement, notamment avec des collections pour enfants qui seront fréquemment mélangées. Si les publics ne s'en servent pas et que l'équipe de la médiathèque souhaiterait une simplification, il serait peut être pertinent de tenter une modification du classement en place, principalement concernant ces deux catégories. C'est justement la mission qui m'a été attribuée. Il m'a été demandé de trouver un plan de classement permettant de simplifier ce rangement des collections, tant pour les publics que pour les agents de la médiathèque.

Pour ce faire, j'ai eu recours à un questionnaire pour appuyer ma démarche.

2- Le questionnaire et son analyse.

Pour répondre au mieux à la demande qui m'était faite, il me fallait prendre appui sur l'expérience de professionnels du monde des bibliothèques, qui pouvaient ainsi m'orienter dans ma recherche. Pour ce faire, en plus des auteurs et des membres du forum professionnel dont j'ai déjà fait part, je me suis également informé des pratiques des bibliothèques et médiathèques du département par le biais d'un questionnaire que j'ai pris le temps de réaliser dans le cadre de ce stage. Cela me permettait ainsi de me faire une idée des pratiques les plus fréquentes des professionnels de la région en terme de classement des documentaires et ainsi de pouvoir faire ma propre analyse de ce qui serait le plus judicieux à mettre en place au sein de la structure de La Roche-sur-Foron.

a) Questionnaire sur les documentaires.

Pour réaliser ce questionnaire, je me suis notamment posé plusieurs questions, en lien avec les pratiques de la médiathèque de La Roche.

Tout d'abord, étant donné que dans cet établissement la classification de Dewey avait été choisie pour réaliser le classement des documentaires, je me suis demandé si la plupart des bibliothèques et médiathèques conservaient également la Dewey comme base de classement des documentaires jeunesse. Si ce n'était plus le cas dans la plupart des établissements, alors faudrait-il peut-être revoir notre base de classement. Au contraire, si la classification de

Dewey était majoritairement conservée, je me demandais s'il était fréquent de simplifier ce classement basé sur la Dewey. Dans ce cas, il serait intéressant de connaître les différentes pratiques de simplification. Toujours en lien avec le classement des documentaires, il peut être également important de connaître les différentes pratiques sur le rangement des documentaires selon les tranches d'âges. Cela nous permettrait de savoir si les séparations selon les tranches d'âges faites à la médiathèque de La Roche-sur-Foron sont plutôt similaires au sein des autres établissements, ou au contraire bien différentes et à remettre en question.

Toutes ces interrogations furent intégrées sous forme de questions au format ouvert ou fermé au sein de mon questionnaire, que je commençais à réaliser au cours du mois de mai. Pour le mettre en place, je me servis de l'adresse électronique de la médiathèque de La Roche-sur-Foron et utilisais l'application Google Forms mise en place par Google au sein du Google Drive, qui permettait de réaliser des questionnaires. Au total, ce questionnaire apparaissait sous la forme de huit questions²³, dont une traitant de la valorisation des documentaires et dont je parlerai plus tard.

Pour déterminer à quelle structure du département le questionnaire serait envoyé, nous avons établi avec la directrice de l'établissement, madame Bajulaz, une liste d'une dizaine de bibliothèques et médiathèques de la région dont la taille serait à peu près similaire à la médiathèque de La Roche-sur-Foron. De ce fait, vu que les collections seraient d'un nombre à peu près égal, les décisions prises en terme de classement notamment pourrait être plus identiques à celle de La Roche et donc plus envisageables qu'avec des structures plus importantes ou trop petites. Au total, mon questionnaire fut envoyé à onze médiathèques et bibliothèques de l'ensemble du département, ce qui pouvait permettre de se faire un avis sur les pratiques au niveau local.

b) Résultats et analyse.

Après un peu plus d'un mois de mise en circulation du questionnaire, il fut question d'en faire un bilan en vu des réponses obtenues. Sur un total de onze médiathèques interrogées, cinq ont répondu à ma démarche. Prenons en compte ces résultats et analysons-les (voir annexe 9).

Dans un premier temps, mon questionnement se portait sur la place des documentaires jeunesse au sein des collections dédiées à la jeunesse, pour identifier sa place au sein des

²³ Voir *Questionnaire sur les documentaires jeunesse* : <https://docs.google.com/forms/d/1LcW52OATk1uJ93ZfTZ1w1swnAkgPqepItIqz0n73oCU/edit>

différentes collections (voir annexe 9 - Question 1). Via les résultats, nous pouvons constater que pour 60 % des médiathèques concernées, les documentaires jeunesse représentent entre 10 et 20 % du total des ouvrages du secteur jeunesse. Cela correspond au plus faible taux disponible au sein des trois possibilités que j'ai pu mettre à disposition dans mon questionnaire. C'est donc un taux peu élevé. En moyenne, c'est environ 30 % du fonds du secteur jeunesse. Ces ouvrages représentent donc peu sur l'ensemble des collections. Néanmoins, les médiathèques ayant répondu ont à peu près la même moyenne de documentaires jeunesse que la médiathèque de La Roche-sur-Foron. Les réponses qui suivront pourront donc théoriquement facilement s'appliquer à cette médiathèque, suivant les choix qui en découleront.

A la suite, je me penchais sur le plan de classement en lui-même et plus précisément sur la conservation ou l'absence de la classification de Dewey au sein du classement des documentaires jeunesse des autres médiathèques (voir annexe 9 - Question 2). Avec un taux de réponse à 100% favorable à la conservation de la Dewey dans le plan de classement des documentaires jeunesse sur l'ensemble des médiathèques ayant répondu au questionnaire, on ne peut qu'en déduire l'importance de cette classification dans les établissements. La classification de Dewey reste à priori une base pour la réalisation d'un classement des documentaires. Il n'est donc pas incohérent de la conserver, la plupart des médiathèques ayant fait ce choix.

Etant donné la place prise par la classification de Dewey dans la réalisation d'un classement, j'ai pu trouver intéressant de questionner les médiathèques locales sur l'éventualité d'une simplification de la Dewey dans le classement des documentaires jeunesse (voir annexe 9 - Question 3). Il s'est révélé que dans 80% des cas, la classification de Dewey avait été simplifiée pour réaliser le classement des documentaires jeunesse. Cela peut indiquer un besoin fréquent de simplification au sein des médiathèques, notamment pour les documentaires dédiés à la jeunesse. La classification de Dewey, conservée entièrement, n'est peut-être pas réellement satisfaisante ou intéressante pour des publics jeunes. C'est ce que peut nous suggérer les réponses à cette question.

De ce fait, dans l'éventualité d'une réponse affirmative des établissements questionnés sur la simplification de la classification de Dewey, je me suis demandé comment a été réalisée cette simplification, si tel était bien le cas (voir annexe 9 - Question 4). Si l'on prend en compte l'ensemble des réponses à cette question, on constate que de manière générale, les nombres décimaux après le point n'ont pas été conservés. C'est le signe d'un besoin de remanier l'indice de Dewey lors de la mise en place du classement. On peut en déduire que

les nombres décimaux ne sont pas vraiment indispensables concernant les documentaires jeunesse. Il peut donc être possible de simplifier le classement en réduisant la précision des chiffres Dewey, comme c'est le cas dans ces exemples de médiathèques.

Je rappelle que ma cinquième question portait sur le choix de classement si celui-ci ne se basait pas sur la classification de Dewey. Je me demandais, dans le cas où la Dewey n'avait pas été conservée, quel était le principe pour classer les documentaires pour la jeunesse (voir annexe 9 - voir Question 5). Or, aucune médiathèque n'a répondu à cette question car toutes ont conservé la classification de Dewey dans leur classement, au moins à minima, comme nous avons pu le constater avec l'analyse de la question 2. Cette question n'a donc pas pu me donner d'autres exemples de classement, m'ouvrant d'autres idées et possibilités. En revanche, cela confirme toute l'importance accordée à cette classification par les médiathèques, qui reste une base pour réaliser un classement, même pour la jeunesse. Je sais donc que m'appuyer sur cette classification pour réaliser mon classement ne serait pas incohérent.

Passons maintenant à la distinction des documentaires selon les tranches d'âges. Etant donné que la médiathèque de La Roche-sur-Foron réalise ces séparations, je me suis demandé si cela était le cas dans d'autres médiathèques du département (voir annexe - Question 6). Effectivement, sur les médiathèques locales ayant répondu au questionnaire, 80% ont répondu réaliser également une distinction des documentaires selon les tranches d'âges au sein des documentaires pour la jeunesse. Il paraît donc important de prendre cet aspect en compte dans la réalisation de mon classement, cela permettant éventuellement de simplifier le classement et de faciliter la recherche pour les publics.

Enfin, faisant suite à cette distinction des documentaires selon les âges des publics, je me suis également demandé si les tranches d'âges étaient similaires à celles réalisées par la médiathèque de La Roche (voir annexe 9 - Question 7). Dans les réponses à cette question, nous pouvons remarquer que la plupart des médiathèques distinguent les documentaires pour les plus jeunes des documentaires pour les enfants plus âgés, bien que les distinctions d'âges soient un peu différentes suivant l'établissement. C'est également le cas concernant leur aménagement dans la structure, suivant l'âge. En somme, après avoir pu prendre en compte les différentes distinctions faites par les médiathèques questionnées, j'ai pu en déduire que chaque structure avait sa propre façon de distinguer les documentaires selon les âges, il n'y a pas de grande généralité, toutes n'ont pas les mêmes tranches d'âges et manière de procéder. Néanmoins, les séparations sont globalement assez proches, les âges assez similaires et les principes à peu près les mêmes. La médiathèque de La Roche-sur-Foron n'est donc pas isolée,

elle réalise à peu près les mêmes distinctions. Notons tout de même que toutes ne rangent pas les ouvrages aux mêmes endroits, cela varie en fonction des décisions des agents des médiathèques, mais aussi en fonction de l'agencement des lieux. Cette décision reste vraiment liée à la médiathèque en elle-même en fonction de son contexte.

Je tiens à préciser que la dernière question fait état de la valorisation des documentaires. J'en ferais l'analyse un peu plus tard. Ces sept premières analyses m'ont permis d'y voir plus clair sur la manière de procéder au niveau local, que cela concerne le principe de classement des documentaires jeunesse ou les âges de distinction de ceux-ci. De ce fait, j'ai pu en tirer quelques principes, venant s'ajouter à mes recherches préalables sur le sujet, et réaliser ainsi mon propre principe de classement que je trouvais le plus pertinent, le plus simplifié et le plus en adéquation avec la médiathèque.

3- Propositions.

Suite à mes recherches bibliographiques sur le classement des documentaires jeunesse ainsi qu'à ma démarche de réalisation et distribution d'un questionnaire au niveau local sur les documentaires jeunesse, j'ai pu constituer et proposer mon classement simplifié à la directrice de la médiathèque, qui m'a conseillé et appuyé dans mon projet.

En premier lieu, il fut décidé de conserver les distinctions selon les tranches d'âges réalisées par la médiathèque de La Roche-sur-Foron, autrement dit les Premiers documentaires pour les enfants de 0 à 6 ans, les documentaires enfants visant principalement les enfants âgés de 7 à 10 ans, et enfin les documentaires jeunesse, destinés plus spécifiquement aux adolescents et enfants plus âgés, de 11 ans et plus. Etant donné que chaque structure réalise sa propre distinction selon les âges et que celles indiquées dans mes recherches, questionnaire compris, sont assez similaires à celles de la médiathèque à quelques années près de séparation, d'autant qu'il ne s'agit en plus que d'une indication et non d'une interdiction ferme, nous avons confirmation que l'aménagement en trois catégories d'âges convenait concernant les documentaires du secteur jeunesse. De plus, la proximité entre les rayons des Premiers documentaires et des documentaires enfants reste un avantage dans cette médiathèque (voir annexe 2 – Première photo) car elle permet une meilleure transition entre les deux catégories pour les enfants. Il en est de même concernant les documentaires jeunesse

et les documentaires adultes. Etant mélangés, ils ont surtout l'avantage de permettre aux adolescents de se lancer progressivement dans la lecture de documentaires pour adultes et inversement pour les adultes de se laisser tenter plus facilement par la lecture d'ouvrages moins complexes sur un sujet. Ces dispositions des documentaires pour la jeunesse paraissent donc pertinentes. De ces distinctions en découle une modification quelque peu différente du classement et de la cote selon la catégorie d'âge.

En effet, selon la tranche d'âge du documentaire, la simplification et la modification seront différentes. Les points communs furent ces décisions : conserver la classification de Dewey comme base pour réaliser le classement mais la simplifier au maximum. En revanche, les trois premières lettres de l'auteur pour constituer le sous-classement ne seront plus la base, il s'agira des trois premières lettres du thème en question dans le documentaire. Il en fut décidé ainsi pour la classification de Dewey car, comme nous avons pu le constater dans nos recherches, cette classification restait une base dans la plupart des médiathèques pour réaliser un classement, même pour la jeunesse. Toutefois, la plupart des établissements tentent de réaliser une simplification car cette classification reste complexe, peu compréhensible et presque inutile aux plus jeunes. Vu qu'il m'a également été donné pour mission de simplifier ce classement des documentaires, je décidai d'en faire de même en simplifiant l'indice Dewey. Pour ce faire, il n'y aurait plus désormais que trois chiffres composant l'indice, les chiffres décimaux après le point étant supprimés dans mon principe de classement. De même, le maximum de sujets similaires seront rassemblés sous un même indice de cote, ce qui permettra également de simplifier le classement. Concernant les lettres du thème du documentaire comme choix de sous-classement, elle est en lien avec le peu d'intérêt que possèdent les trois premières lettres de l'auteur chez la jeunesse. Comme nous avons pu le constater, les lettres de l'auteur n'ont pas vraiment de sens chez l'enfant car ce n'est pas son principe de recherche²⁴, il ne cherche que très peu un document selon l'auteur, d'autant plus concernant les documentaires jeunesse. En revanche, la thématique respecte plus le principe de recherche chez la jeunesse, l'enfant saura donc mieux se repérer ainsi. De même pour les agents de la médiathèque, le classement est plus simple car plus généralisé par thèmes identiques. Le rangement et le catalogage en seront d'autant plus simplifiés. Toujours concernant les faits communs entre les différentes classes d'âges, les sujets pouvant avoir un double sens de classement furent clarifiés, notamment concernant le sujet sur les pompiers, qui ressort fréquemment. Désormais, ce sujet sera classé dans les 300, dans la thématique sur

²⁴ Calenge, Bertrand (dir.), *Mettre en œuvre un plan de classement*, Villeurbanne, Presses de l'enssib, 2009, p.70.

les métiers, et non plus en 600 dans la catégorie véhicule. Le but principal étant qu'il n'y ait pas d'incohérence, et qu'un sujet ne se trouve pas à deux endroits différents. Voici donc le nouveau principe de classement des documentaires dédiés à la jeunesse. Je tiens toutefois à préciser que les documentaires destinés aux enfants les plus âgés et aux adolescents de 11 ans et plus, autrement appelés les documentaires jeunesse au sein de cette médiathèque, ne connaîtront pas cette simplification, ma mission ayant été précisée plus spécifiquement sur les Premiers documentaires et les documentaires enfant. De plus, étant donné leur positionnement au sein de la médiathèque auprès des documentaires adultes, il était plus complexe de revoir leur aménagement et leur classement. Cette simplification de classement ne concerne donc que les Premiers documentaires et les documentaires enfants. Voyons maintenant les spécificités pour chacune des catégories de documentaires concernées.

Pour les Premiers documentaires, la cote se composerait ainsi : la lettre P, étant un diminutif de « Premier », est un premier indice pour signifier sa présence dans les Premiers documentaires. Il se situera donc en première ligne. En seconde ligne, l'indice Dewey, très simplifié, constituera la base de classement. Sur la dernière ligne de cote, on retrouvera désormais les trois premières lettres du thème en lieu et place des trois premières lettres de l'auteur. Comme je l'ai indiqué, l'indice Dewey sera très simplifié étant donné le jeune âge du public visé, les sujets étant rassemblés au maximum sous un thème identique, si l'ampleur et le sujet des collections le permettent. Pour le classement, on se référera donc en premier lieu à la lettre P pour confirmer que ce livre se situe bien dans les Premiers documentaires, puis viendra le classement des documents selon l'ordre croissant de la Dewey simplifiée, et enfin, lorsque le placement aura été repéré dans la classe Dewey, il s'agira de classer les documentaires selon l'ordre alphabétique du sujet. Après cette présentation du nouveau principe de classement et de la nouvelle cote pour les Premiers documentaires, intéressons nous aux documentaires enfant, qui ont une cote quelque peu différente.

Les documentaires enfant possèdent un principe de classement similaire aux Premiers documentaires : référence à l'indice de la classe Dewey en premier lieu, puis classement par ordre alphabétique selon les trois premières lettres du thème abordé en terme de sous-classement. La différence majeure réside dans la présence d'une sous-thématique, venant préciser la thématique générale de l'ouvrage, dans certains cas où le thème abordé est vaste et où les livres concernés par la grande thématique sont nombreux. Il fut donc question de ne pas préciser la lettre de référence à la classe d'âge, qui serait le « E » ici en référence au mot « enfant », dans la cote, mais donc de mettre en place sur la troisième ligne d'autres lettres d'un sujet précis venant préciser la thématique abordée. Cette décision fut prise en raison de

l'importance des ouvrages abordant parfois un même thème. Il parut donc judicieux d'en préciser le sujet si cela était possible. Notons toutefois que cela n'est pas systématiquement le cas, certains thèmes n'ayant que peu d'ouvrages les concernant ne seront pas précisés avec une sous-thématique. Dans ce cas, la cote ne sera composée que de deux lignes. Si l'on récapitule, la cote se compose donc ainsi : en première ligne, se trouve l'indice Dewey simplifié au maximum. Je rappelle qu'il n'est composé que de trois chiffres, les décimaux après le point n'ont pas été conservés pour faciliter le classement. En seconde ligne, on retrouve les trois premières lettres du thème abordé, comme il en fut décidé pour simplifier également le classement. Enfin, soit la troisième ligne de cote n'existe pas si les collections ne sont pas assez abondantes pour nécessiter la présence d'une sous-thématique, soit il existe une troisième ligne de cote et dans ce cas, il s'agit des trois premières lettres du sujet spécifique abordé dans l'ouvrage. Dans tous les cas, la cote sera légèrement différente de celle des Premiers documentaires, notamment par l'absence de la lettre « E » faisant référence à la classe d'âge, ce qui permettra directement de différencier un documentaire enfants d'un Premier documentaire.

L'ensemble ayant été réfléchi et mis en forme, le nouveau principe de classement fut proposé et approuvé par l'équipe de la médiathèque, ce qui permettait sa mise en place par mes soins. Il me fallait désormais choisir les cotes de références à mettre en place, concernant les différentes classes d'âges.

Pour ce faire, il me fallait établir quels seraient les indices Dewey conservés ainsi que les thèmes choisis pour constituer les cotes. Pour faire mes choix, il me fallut consulter l'ensemble des rayonnages des Premiers documentaires (voir annexe 3) ainsi que des documentaires enfants (voir annexe 4). Cela me permettait de me rendre compte de l'ensemble des sujets abordés par les collections, ce qui était abondant, ce qui était peu fréquent et ainsi ce qui pouvait faire l'objet d'un rassemblement sous une même cote. De la sorte, je pouvais constituer un premier plan de classement avec les cotes et les thèmes conservés et inscrits, classés par ordre croissant de la Dewey puis par ordre alphabétique du thème abordé, puis en dernier lieu, et seulement pour certains des documentaires enfants, par ordre alphabétique du sujet précis abordé par l'ouvrage au sein de la thématique générale. Ce ne fut pas toujours évident, car il fallait trouver un thème qui convenait à un ensemble d'ouvrages portant un indice Dewey proche, mais différents. Or, il n'était pas possible de mettre en place une cote unique pour chaque ouvrage, la simplification n'étant alors pas possible et ce nouveau plan de classement perdant de son utilité. Je réussis toutefois à trouver des sujets communs pour beaucoup d'entre eux, limitant ainsi le nombre de cotes différentes.

Une fois ces choix réalisés, je présentais l'ensemble à Madame Bajulaz, qui en évaluait le contenu. Certains choix de cotes demandèrent une modification de ma part, notamment concernant la classe des 700 qu'il me fallut réadapter concernant l'art. Néanmoins, après modifications de ma part, ce plan fut accepté et mis sous forme de tableau Excel, pour permettre à l'ensemble des agents de pouvoir s'y référer en temps voulu, notamment lors du catalogage. Ce tableau existait déjà, mais avec les choix fait auparavant par les agents de la médiathèque concernant la cote devant être mis en place pour les documentaires jeunesse. Je devais donc le réadapter, avec les nouveaux choix de cotes validées en vigueur. Il se présenterait désormais de la manière suivante (voir annexes 10 et 11) : dans la première colonne, se trouve les références à la classification de Dewey, numéros classés par ordre croissant permettant ainsi un meilleur repérage de l'indice recherché. Dans chaque cellule de cette colonne, j'indiquais l'étalement d'un seul et même sujet sur la classification de Dewey, autrement dit de quel indice à quel indice de la classification de Dewey ce sujet se situait. Cette première colonne permettait ainsi de pouvoir s'adapter au nouveau système de classement, en se référant d'abord à l'indice Dewey que l'on souhaiterait donner à l'ouvrage, pour ensuite se référer à la nouvelle cote située à l'autre bout du tableau. Dans la seconde colonne, se trouvent donc indiqué les sujets communs traités par les ouvrages se situant à ces endroits du classement. En troisième, quatrième et cinquième colonne, se trouve la nouvelle cote attribuée aux documentaires concernés dans cette tranche Dewey et dans ce sujet. Pour être précis, la troisième colonne fait désormais référence à la première ligne de la cote, la quatrième colonne à la deuxième ligne de cote et la cinquième colonne à la troisième ligne. Enfin, la dernière colonne du tableau vient faire état de faits à prendre en compte lors de la mise en place de la cote, ou de la signalétique à modifier concernant les Premiers documentaires comme nous verrons plus tard. Ainsi, en troisième ligne de la cote concernant les documentaires enfant, s'il est question de rajouter un sujet précis et donc une troisième ligne, les trois lettres à indiquer sur la cote sont différentes selon les livres, il n'est donc pas possible de les indiquer précisément dans le tableau. Dans ce cas, j'ai indiqué en cinquième colonne les lettres « XXX » puis ait expliqué en sixième colonne ce que cela signifiait et se qu'il fallait inscrire à la place, suivant le sujet abordé, en citant des exemples. Je précise également que deux tableaux distincts furent réalisés pour distinguer les Premiers documentaires des documentaires enfant, étant donné que les deux types de documentaires ne possédaient pas les mêmes cotes. Cela pris un temps non négligeable pour les réaliser, de manière à ce qu'ils soient cohérents avec la classification de Dewey et les collections en place. Ils furent toutefois finalisés en temps voulu.

Les tableaux terminés et validés, ils permettaient désormais à l'ensemble des agents de la médiathèque de pouvoir s'y référer. Je pouvais maintenant m'adonner à la mise en place physique, mais également numérique, des nouvelles cotes sur l'ensemble des documentaires de la jeunesse concernés.

Pour mettre en place ces nouvelles cotes, but de ma mission, il me fallait procéder par étapes, pour permettre une mise à jour progressive des documents. Je commençais ma démarche par les Premiers documentaires.

Je procédais de la manière suivante pour mettre à jour la cote d'un documentaire : je commençais par me rendre sur le SIGB avec le documentaire en question pour ensuite accéder à sa notice. Sur celle-ci, je modifiais la cote en indiquant la nouvelle mise en application, en me référant au tableau réalisé par mes soins. De ce fait, la base de données étant mise à jour, les recherches sur le catalogue le seraient également, permettant aux publics et aux agents de la médiathèque de repérer le document suivant son nouveau classement. Pour les Premiers documentaires, la nouvelle cote se composait donc d'un P, suivi de l'indice Dewey et des trois lettres du thème en question dans l'ouvrage. Cette étape réalisée, il ne me restait plus qu'à imprimer la cote sur une feuille de cote et à la disposer sur le document suivant son positionnement. Pour les Premiers documentaires, il fallait donc la positionner sur la première de couverture, comme il était convenu à la médiathèque de La Roche-sur-Foron (voir annexe 5).

Pour les documentaires enfants, la démarche était à peu près similaire. Les seules différences se retrouvent dans la cote numérique et le positionnement de la cote physique sur l'ouvrage. En effet, sur la notice, j'indiquais devant la cote la lettre faisant référence à la tranche d'âge du documentaire, autrement dit la lettre « E » pour un documentaire pour enfant. Ainsi, sur la notice du document, la cote se composait de la lettre E, puis de l'indice Dewey, des trois lettres de la thématique en question, et enfin, facultativement, des trois lettres du sujet précis du document si c'est bien le cas pour ce documentaire enfant. Également, concernant la mise en place physique de la cote, la démarche était également similaire en imprimant la cote sur la feuille de cote, à l'exception du fait qu'elle se plaçait sur le dos du livre et non sur la première de couverture (voir annexe 6).

La mise en place des nouvelles cotes fut longue, étant donné le nombre important de documentaires dont la cote, numérique et physique, était à remplacer. Il fallait également prendre en compte les retours de prêts de documentaires, pour les modifier à leur arrivée, ce

qui prenait également du temps. Néanmoins, j'avais globalement terminé ma mission au mois de juillet, les documentaires encore non modifiés venant de retours de prêt et étant peu nombreux.

Ce classement créé servira de nouvelle base à l'équipe de la médiathèque pour cataloguer ses prochains documentaires jeunesse. Ils pourront même, s'ils trouvent cela pertinent, venir le compléter par de nouvelles cotes s'ils trouvent qu'une autre thématique à son importance et sa place dans le classement. Dans ce cas, il ne suffira qu'à compléter le tableau de référence sur lequel j'ai travaillé (voir annexes 10 et 11). À l'avenir, il pourrait être envisageable pour la médiathèque de simplifier également le classement des documentaires jeunesse et adulte situés au premier étage, bien que la démarche soit plus complexe à réaliser.

C) Méthode de recherche et résultats concernant la valorisation des documentaires.

1- Contexte et besoins de la structure.

En termes de valorisation, la médiathèque de La Roche-sur-Foron procède de plusieurs manières concernant ses documentaires jeunesse.

Elle les valorise en premier lieu par sa signalétique. Son système de code couleur, qui permet notamment de différencier les Premiers documentaires des documentaires enfant et des documentaires jeunesse, comme nous avons pu le constater auparavant, permet également aux usagers de la médiathèque de mieux repérer les livres qu'ils recherchent. En effet, suivant la couleur correspondant au livre que je recherche, il sera d'autant plus facile de le retrouver dans l'ensemble des rayons. De plus, c'est un système plaisant pour les enfants, plusieurs fois conseillé, qui permet de mettre les livres concernés en valeur. De même, la présence de plaquettes de signalétique indicative dans les documentaires pour enfants (voir annexe 8), se composant d'un scotch couleur et de mots-clefs étant exposés en dessous des rayonnages, ainsi que de planches de signalétique pour les Premiers documentaires, possédant sur leur face un scotch de couleur et une thématique, permettent tous deux aux publics de mieux repérer les thèmes recherchés et en conséquence de trouver plus facilement un documentaire leur convenant, ce qui met en valeur les collections. Mais la valorisation ne passe pas que par la signalétique.

Les animations sont également des moments privilégiés utilisés par la médiathèque pour valoriser ses documentaires, notamment lors d'animations scolaires. Suivant le thème abordé lors de l'animation, différents documentaires peuvent être mis en avant, pouvant intéresser les enfants. De même, la constitution de grilles thématiques est utilisée, système permettant de sortir des ouvrages des rayons pour les exposer en raison d'une thématique les concernant et pouvant être empruntés. Enfin, la présence d'un rayon nouveauté et d'un rayon coup de cœur peuvent aussi valoriser les documentaires jeunesse, ceux-ci pouvant également se retrouver dans ces rayons si leur publication est récente ou si leur lecture a été fortement appréciée par les lecteurs de la médiathèque. Rajoutons que la présence de planches pour positionner les ouvrages en facing et non sur la tranche est utilisé par la médiathèque dans les documentaires, ce qui permet d'avoir en vision la couverture du livre et non la tranche, ce qui le met en avant comparé à ceux positionnés en rayon.

Toutes ces techniques valorisent les documentaires de la médiathèque. Il m'a toutefois été demandé de réfléchir à des modifications ou à la possibilité d'utiliser d'autres moyens de mise en valeur des collections, permettant de venir compléter ces pratiques. Cela permettra également de valoriser ma démarche. Pour ce faire, j'ai pu m'appuyer sur mes recherches précédemment effectuées ainsi que sur mon questionnaire que j'ai mis en circulation, en y intégrant une question sur les moyens de valorisation.

2- Le questionnaire et son analyse concernant la valorisation.

Lors de la réalisation de mon questionnaire, je me suis également questionné sur la manière de procéder des médiathèques et bibliothèques du département concernant la valorisation des documentaires dédiés à la jeunesse.

En conséquence, j'ai intégré dans mon questionnaire portant sur les documentaires (voir annexe 9) une question sur la médiation de ces ouvrages, en plus des sept autres questions portant sur le classement. Je me demandais quelles étaient les actions des autres établissements à ce niveau, à savoir si elles étaient similaires ou non à celles de la médiathèque de La Roche et, dans le cas contraire, quelles étaient leurs idées.

De la même façon que pour les questions portant sur le classement des documentaires jeunesse, j'ai pu faire l'analyse des réponses à cette question lors du bilan du questionnaire. Voici les principales réponses recueillies pour cette question (voir annexe 9 - Question 8) :

tandis que certaines médiathèques utilisent également de manière générale l'ensemble des actions de médiations et de valorisation déjà mis en place par la médiathèque de La Roche-sur-Foron (exposition en facing, espace nouveauté, animations scolaires, grilles thématiques...), d'autres utilisent des moyens moins généraux et plus spécifique à leur structure, du moins concernant les médiathèques ayant répondu au questionnaire. C'est le cas de la bibliothèque d'Annemasse qui, en plus de valoriser ses documentaires par la mise en facing, par l'exposition en tant que nouveauté et par les animations scolaires, va aussi utiliser un espace « Actualité ». Cet espace est un présentoir sur lequel vont être exposés des documents, jeunesse et adulte, en lien avec un thème spécifique. Cette thématique change toutes les semaines, suivant l'actualité du moment, ce qui permet un roulement des documents et une mise en valeur pour un grand nombre de documentaires différents. De même, la médiathèque de Bonneville possède une particularité en termes de médiation des documentaires, car elle a mis en place, depuis cette année, un prix littéraire spécifique aux documentaires. Ce prix littéraire est intitulé « Soif de docs » et a été créé pour les classes de maternelle et d'écoles élémentaires de la communauté de communes du Faucigny-Glières. Il est toutefois ouvert à toutes les classes de France. Ce prix littéraire est également un bon moyen de valorisation, car il va exposer les documentaires sélectionnés ainsi que celui ayant remporté le prix. Il peut également susciter la curiosité des enfants pour d'autres documentaires et plus généralement sur l'ensemble de ces ouvrages. C'est donc une action de médiation intéressante.

Dans l'ensemble, on constate que les pratiques de valorisation utilisées par les différentes médiathèques du département sont globalement les mêmes que celles de la médiathèque de La Roche-sur-Foron. En revanche, leur utilisation varie en fonction des médiathèques, chaque structure n'utilisant pas forcément l'ensemble des pratiques mises en avant ici. Rajoutons également que certains établissements se distinguent par l'utilisation d'actions de médiation plus spécifiques et moins courantes, comme la mise en place d'un prix littéraire par exemple. Tout cela nous informe sur les pratiques les plus fréquentes, ainsi que sur celles plus rares mais novatrices, utilisées en médiathèque. Cela me permet de me faire des idées pour envisager ce qui serait le plus pertinent à mettre en place ou à conserver au sein de la médiathèque municipale.

3- Propositions.

Cette enquête étant menée, il était temps pour moi d'envisager, en lien avec le renouvellement du classement, quels moyens de médiation et de valorisation pourraient être employés au sein de la structure pour garantir une bonne visibilité de ces documentaires aux publics.

Concernant les actions déjà menées en terme de médiation par les agents de la médiathèque, comme la mise en avant lors des animations scolaires ou encore les grilles thématiques, celles-ci seront de toute évidence conservées car elles participent à l'ensemble de la valorisation des collections. Il est donc pertinent de faire perdurer ces pratiques, d'autant que la plupart sont également utilisées dans d'autres médiathèques, il y a donc confirmation de la diffusion généralisée de celles-ci, qui ont fait leur preuve.

En revanche, nous avons pu apporter, conjointement avec madame Bajulaz, quelques modifications à la signalétique dans les rayonnages. Étant donné la modification de la cote, nous avons également décidé de revoir les mots et phrases-clés utilisés dans la signalétique des rayons documentaires pour permettre aux publics de mieux se repérer dans leurs recherches. Toutefois, cette modification ne concernera que les Premiers documentaires, les documentaires enfant ayant des termes acceptables et restant utiles lors de recherches, correspondant globalement aux grands thèmes abordés dans les rayons et dont je fais état dans le nouveau système de cote (voir annexe 8). Pour les Premiers documentaires, nous décidions de modifier les phrases-clés inscrites sur la planche de signalétique et ajoutons une cote repère, en plus du scotch couleur, faisant référence à la cote présente en rayon dans la tranche de documentaires en question. De ce fait, la nouvelle planche de signalétique se présentait de la manière suivante (voir annexe 7) : sur la gauche se trouvait un morceau de scotch couleur correspondant à la classe de Dewey en question, puis nous disposions à la droite du scotch une cote similaire à celle se trouvant physiquement sur les documentaires du thème de la planche, enfin à la droite une phrase-clé, correspondant au grand thème dont il était question dans les documentaires classés à cet endroit, était inscrite. L'ensemble des planches, réalisées par mes soins, permettaient désormais au public et aux agents d'encore mieux repérer le lieu où se situait le livre recherché, en se fiant à la couleur du scotch, à la cote correspondante ou encore à la thématique recherchée, souvent similaire à la phrase-clé présente sur la planche de signalétique. Cette reprise de la signalétique ne fut pas longue à effectuer, il suffisait seulement d'imprimer les nouvelles phrases-clés, d'y apposer à leur gauche un scotch couleur

et une cote, puis d'apposer l'ensemble sur la planche. Par cette modification, les Premiers documentaires seront peut-être plus accessibles et donc éventuellement plus mis en valeur.

Ce fut la principale action que je pus mettre en application concernant les pratiques de valorisation des documentaires, le temps imparti de mon stage étant trop court pour permettre la mise en application d'autres idées. Néanmoins, j'ai pu émettre quelques propositions dont je vais faire état.

Les pratiques de valorisation sont diverses et comme nous avons pu le remarquer au sein du questionnaire, chaque structure établie ses propres moyens de mise en valeur des collections. Il pourrait être envisageable de s'inspirer de certaines pratiques.

Concernant les ouvrages mis en présentation en facing, cette pratique est utile, mais il pourrait être judicieux de disposer d'avantages de petits documentaires en présentation, plus que de grands plus repérables, ou encore de déterminer un espace signalé et accessible pour les usagers. En effet, les grands documentaires sont régulièrement plus empruntés que les tout petits, ces derniers ayant peu de visibilité au sein des rayons, cela étant notamment dû au mélange avec d'autres documentaires de plus grand format. De ce fait, ils attirent moins l'œil et sont donc moins repérables. Il pourrait donc être judicieux d'en disposer d'autant plus en présentation, pour les mettre également en avant, ce qui les valoriserait.

Toujours dans le sens de cette mise en présentation des ouvrages, il pourrait être intéressant de créer un espace dédié à l'actualité, comme c'est le cas dans certaines bibliothèques. Dans cet espace figurerait essentiellement des documentaires, en rapport avec le ou les sujets traités par la presse et les événements dont on parle en société. Il permet de s'informer facilement sur les sujets actuels, par la mise en présentation des ouvrages sur une table ou un présentoir. De ce fait, les documentaires sortent des rayons, ils sont donc potentiellement empruntés et majoritairement vu et mis en valeur, ce que nous recherchons ici. De plus, ce système permet un roulement des ouvrages en présentation, les documentaires mis en valeur changeant fréquemment étant donné le changement des thèmes d'actualité. Il pourrait donc être intéressant de s'y pencher, les documentaires étant bien mis en avant par la création de cet espace.

D'une autre façon, la création d'une sélection d'ouvrages peut inciter à la curiosité du lecteur et à un intérêt précis pour certains d'entre eux. La mise en place d'un prix littéraire peut remplir cette fonction, montrant tout l'intérêt qu'un livre peut avoir par son contenu. Un prix littéraire spécifique aux documentaires n'est donc pas inintéressant, cela sortant du contexte habituel des prix littéraires pour les livres de fiction. De plus, l'avantage chez la

jeunesse est que les classes peuvent être invitées à participer au prix, ce qui touche un maximum de publics. Un prix littéraire pour les documentaires possède donc plusieurs avantages intéressants pour faire en sorte que les collections sortent des rayons et soient valorisées en termes de contenu. Dans ce cas, il pourrait être envisageable pour la médiathèque de La Roche de s'associer à celle de Bonneville, une médiathèque assez proche ayant créé un prix littéraire dédié spécifiquement aux documentaires. Cela renforcerait la collaboration entre les structures et valoriserait réciproquement les rayons documentaires jeunesse de chacune d'elle. Cette solution pourrait être envisagée.

Concernant les sujets d'animations scolaires prenant appui sur les documentaires, le fait d'en réaliser une sur le thème des *Fakes news* pourrait être intéressant, le sujet ressortant fréquemment à nos jours, dans une société où l'accès à l'information est constante mais parfois peu sérieuse et peu vérifiée. Il pourrait être question, lors de cette animation, d'apprendre aux enfants à se méfier des informations que l'on peut retrouver, notamment sur le web, en sachant reconnaître des sources fiables face à des sources non fondées. Les documentaires peuvent être un appui dans cette démarche et dans cette animation et pourront également être mis en valeur grâce au thème.

Enfin, projet moins envisageable en termes de budget mais pouvant être intéressant par son contenu, il serait possible de créer un évènement similaire à un salon de littérature jeunesse mais plus spécifiquement dédié à la vulgarisation du savoir scientifique, ce que fournit un documentaire. Pour rendre cet évènement intéressant, il faut des intervenants ayant la capacité de captiver l'attention et donc l'intérêt des jeunes publics. Dans cette situation, des vidéastes reconnus, notamment par les jeunes publics, peuvent être tout indiqués. Rappelons en effet que la jeunesse a souvent un rapport fort avec les nouvelles technologies et donc la navigation sur le web. De ce fait, elle passe également souvent par des sites et plateformes de diffusion, YouTube étant notamment un lieu de diffusion important de contenus vidéo partagés sur le web. Or, les vidéastes présents sur cette plateforme ont souvent une forte influence sur la jeunesse de nos jours. Bien entendu, gardons à l'esprit que certains contenus peuvent être de mauvaise qualité, faussement fondés et avec des sources non fiables. Toutefois, il existe des vulgarisateurs dont le contenu vidéo est sérieux, avec des sources sûres et fondées, et dont les buts sont de diffuser de véritables informations et du savoir, tout en distrayant leurs publics. Nous pouvons prendre l'exemple de Benjamin Brillaud, créateur de la chaîne de vulgarisation historique *Nota Bene*, dont les contenus sont reconnus par des spécialistes de la discipline et dont il s'est fait le promoteur, se basant sur leurs écrits et leurs sources. Ses vidéos servent d'ailleurs parfois de support pédagogique pour les enseignants en

système scolaire. C'est également le cas pour d'autres vidéastes comme Bruce Benamran, créateur de la chaîne de vulgarisation scientifique *e-penser*, ou de Romain Filstroff, lui aussi créateur d'une chaîne de vulgarisation sur le site web YouTube, dont le nom est *Linguisticae* et dont le sujet principal est la linguistique. Dans cette situation, il pourrait être intéressant d'inviter ces personnalités, attirant ainsi du public, notamment chez la jeunesse, pour permettre des rencontres enrichissantes d'un point de vue culturel, et pertinentes en notre époque où les contenus numériques ont de plus en plus d'influence sur notre société. Cela pourrait également avoir l'intérêt de prévenir les jeunes publics sur la méfiance à apporter face aux différents contenus sur le web. Ils pourraient ainsi faire part de leur expérience mais également présenter le contenu de vidéo, comme pour des rencontres d'auteurs. Ajoutons d'ailleurs que certains d'autres eux sortent des ouvrages parlant de leur sujet thématique et de leur contenu vidéo, ce qui pourrait également être en adéquation avec une structure telle qu'une bibliothèque ou médiathèque. Qu'il s'agisse de leurs vidéos ou de leurs livres, ceux-ci sont souvent plus accessibles au grand public, ceci reflétant leur statut de vulgarisateur scientifique. Ils attireraient du public, dont en particulier de la jeunesse, et pourraient avoir leur intérêt tant culturel qu'adéquat à l'air du temps du tout numérique. A l'occasion de cet évènement, des documentaires en rapport avec le sujet ou la spécialité dont chaque invité traite couramment pourraient être exposés et mis en valeur pour l'occasion. De même, un atelier pourrait être créé avec l'appui des documentaires, en lien avec l'évènement. En effet, il pourrait être envisageable de demander aux participants de l'atelier de créer une vidéo parlant d'un thème spécifique, comme l'histoire, l'art, l'astronomie, les animaux... Pour la réaliser, ils devraient s'appuyer sur le contenu de documentaires mis à disposition par la médiathèque et se filmeraient par la suite pour parler de leur sujet, en citant leurs sources. Là aussi, cela pourrait permettre de valoriser les documentaires jeunesse de manière innovante. Restons toutefois dans la mesure, car nous ne connaissons pas le budget à investir dans une telle démarche et si bien même un tel évènement est possible avec des personnalités qui se déplacent certes pour des interventions mais peut-être pas en des lieux trop divers en France. Malgré tout, cela pourrait être un bon projet pour mettre en valeur les documentaires.

Dans l'ensemble, il existe diverses pratiques de valorisation des collections, celles pour les documentaires requérant parfois quelques spécificités. Ces pratiques sont souvent communes, certaines étant courantes comme la mise en avant lors d'animations scolaires ou la présentation en facing. Pourtant, comme nous avons pu le constater, chaque médiathèque fait ses propres choix dans ce domaine, suivant le contenu de ses collections et son contexte

territorial, ainsi que le rapport qu'elle possède avec ses publics. Il peut être d'ailleurs intéressant de créer sa propre spécificité à ce niveau, poussant à la curiosité du public. La création d'un prix littéraire spécifique aux documentaires étant un exemple parmi d'autres. Ce sont donc des collections à ne pas négliger et auxquelles il est nécessaire de réfléchir en termes de valorisation.

Conclusion

Ces cinq mois de stage à la médiathèque municipale de La Roche-sur-Foron auront été concluants, tant personnellement que par les réponses apportées aux demandes de l'équipe de la médiathèque concernant ma mission principale sur les documentaires.

Au niveau personnel, j'ai pu participer à un ensemble de missions très variées, allant de l'accueil du public à l'entretien des collections en interne. J'ai pu y développer mes compétences, certaines ayant déjà été pratiquées mais ayant été perfectionnées comme l'accueil du public ou la médiation des collections auprès des usagers, d'autres étant nouvelles pour moi et dont j'ai pu faire l'expérience, comme le bulletinage ou la préparation et l'encadrement d'animations scolaires, ce qui a enrichi ma pratique en médiathèque. J'ai trouvé l'ensemble de ces missions particulièrement intéressantes et enrichissantes professionnellement, ce qui m'a également permis de mieux cerner mes préférences, mes atouts, mais aussi mes points à améliorer à l'avenir, pour une meilleure pratique professionnelle. Je ressors de ces cinq mois avec une impression positive, ayant le sentiment d'avoir acquis de nouvelles compétences au niveau professionnel qui me serviront à l'avenir.

Ma mission principale a également été concluante, tant personnellement que pour l'équipe de la médiathèque qui a été satisfaite de mes travaux. En effet, après des recherches bibliographiques et sur des forums professionnels, ainsi que la mise en place par mes soins d'un questionnaire destiné à des bibliothèques et médiathèques du département pour les questionner sur leurs pratiques, j'ai pu en retirer quelques indications sur les différentes méthodes de classement et de valorisation. Après réflexion et analyse de ma part, il en ressort que, concernant le classement des documentaires jeunesse, la simplification de la classification de Dewey est plutôt de mise et qu'il serait donc plus intéressant de faire de même, bien que les pratiques soient diverses. J'ai donc pu proposer à la médiathèque une réorganisation du fonds documentaire jeunesse. Pour ce faire, j'ai trouvé pertinent de conserver la classification de Dewey mais de la simplifier et d'y ajouter un sous-classement basé sur la thématique et non plus sur le nom de l'auteur, méthode apparaissant plus appropriée concernant les documentaires pour enfants. Cette proposition fut validée par l'ensemble de l'équipe de la médiathèque et mise en application par mes soins, tant

physiquement que numériquement, ce qui demanda un temps assez important. Ma mission principale avait été atteinte. En ce qui concerne la valorisation de ce fonds, mes recherches et mon questionnaire m'ont également permis d'y répondre. Cependant, étant donné le temps qui m'était imparti, je n'eus pas le temps suffisant pour mettre en application toutes mes propositions comme la création d'un espace « Actualité » ou la mise en place d'un prix littéraire spécifique aux documentaires. Toutefois, les pratiques de la médiathèque étaient adéquates et mes propositions, si elles sont mises en application, ne feront qu'apporter de nouvelles pratiques, pouvant être concluantes pour la valorisation du fonds documentaire jeunesse.

A l'avenir, il pourrait être intéressant de s'interroger sur la mise en place de la même simplification pour les documentaires adultes au premier étage. Toutefois, cela demande un temps encore plus important de mise en application, le fonds étant d'autant plus fourni. De même, les suggestions sur la mise en valeur des collections documentaires pourront être étudiées par l'équipe. Cela pourra demander une préparation importante, comme la mise en place d'un évènement spécifique aux vidéastes du web, comme j'ai pu le proposer, mais qui pourrait s'avérer concluant et attirer du public tout en valorisant le fonds des documentaires jeunesse. Par l'ensemble de ces missions et propositions, j'espère avoir pu contribuer aux réflexions futures des agents de la médiathèque.

BIBLIOGRAPHIE

Ouvrages généraux :

- Béthery, Annie, *Guide de la classification décimale de Dewey. Tables abrégées de la XXIIIe édition intégrale en langue anglaise*, Paris, Cercle de la librairie, 2013.
- Calenge, Bertrand (dir.), *Mettre en œuvre un plan de classement*, Villeurbanne, Presses de l'enssib, 2009.
- Dupont-Escarpit, Denise, Vagné-Lebas, Mireille, *La littérature d'enfance et de jeunesse : état des lieux*, Paris, Hachette, 1988.
- Parmegiani, Claude-Anne, *Lectures, livres et bibliothèques pour enfants*, Paris, Cercle de la librairie, 1993.
- Vidal-Naquet, Jacques (dir.), *Escales en littérature de jeunesse*, Paris, Cercle de la librairie, 2007.

Sites internet :

- Ameztoy, Hélène, 14/12/2012. *Politiques documentaires jeunesse : quelles réalités aujourd'hui ?* [en ligne]. Disponible sur : <http://www.abf.asso.fr/2/305/990/ABF-Region/politiques-documentaires-jeunesse-queelles-realites-aujourd'hui-?p=1&p2=0> (consulté le 31/03/2019).
- Emilie (pseudonyme), 05/03/2009. *Médiation des documentaires* [en ligne]. Disponible sur : <http://bibjeunesse.forumsactifs.com/t124-mediation-des-documentaires> (consulté le 31/03/2019).
- Isa (pseudonyme), 23/10/2008. *Classement des documentaires* [en ligne]. Disponible sur : <http://bibjeunesse.forumsactifs.com/t69-classement-des-documentaires> (consulté le 31/03/2019).
- Isa (pseudonyme), 13/01/2015. *Simplification Dewey* [en ligne]. Disponible sur : <http://bibjeunesse.forumsactifs.com/t19-simplification-dewey> (consulté le 31/03/2019).
- Komensky, Jan Amos, 1658. *Orbis sensualium pictus* [en ligne]. Disponible sur : <https://books.google.fr/books?id=6fY9AAAACAAJ&printsec=frontcover&dq=Orbis+sensualium+pictus&source=bl&ots=JaDI6Je5Ah&sig=kso2QczhHweujfx6nY1mrkEhOD0&hl=fr&sa=X&ei=F19kUIjsDY7OyAGshIGgAw&ved=0CFcQ6AEwBg#v=onepage&q=Orbis%20sensualium%20pictus&f=false> (consulté le 31/03/2019).

- Service *Questions?Réponses!* de l'enssib, 04/11/2009. *Fonds jeunesse en bibliothèque* [en ligne]. Disponible sur : <https://www.enssib.fr/services-et-ressources/questions-reponses/fonds-jeunesse-en-bibliotheque> (consulté le 31/03/2019).

ANNEXES

Annexe 1 : Photo extérieur médiathèque municipale de La Roche-sur-Foron



Médiathèque municipale de La Roche-sur-Foron (source : image personnelle).

Annexe 2 : Photos espace jeunesse médiathèque municipale de La Roche-sur-Foron.



Espace jeunesse : rayons albums et documentaires enfants (source : image personnelle).



Espace jeunesse : Cabane à histoires (source : image personnelle).



Espace jeunesse : rayons des romans enfants (source : image personnelle).



Espace jeunesse : rayons des romans jeunesse (Source : image personnelle).

Annexe 3 : Photo rayons Premiers documentaires (0-6 ans).



Espace jeunesse : Fonds Premiers documentaires, dédié aux enfants de 0 à 6 ans (source : image personnelle).

Annexe 4 : Photo rayons Documentaires enfants (7-10 ans).

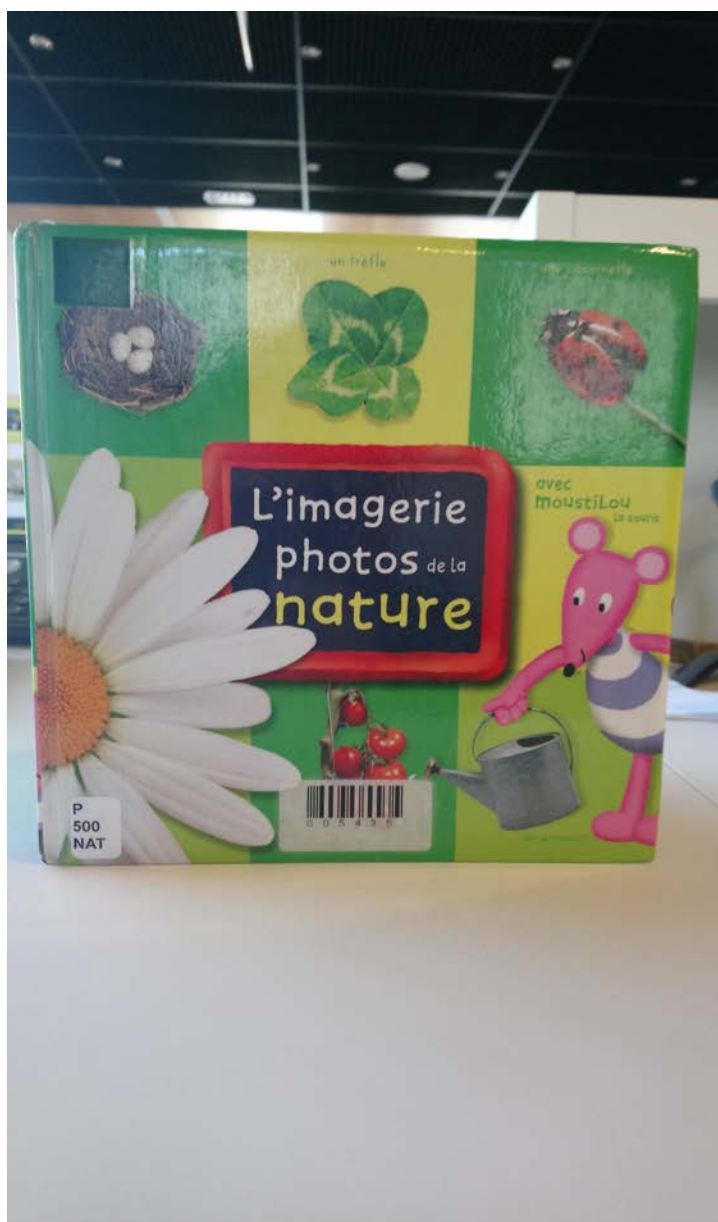
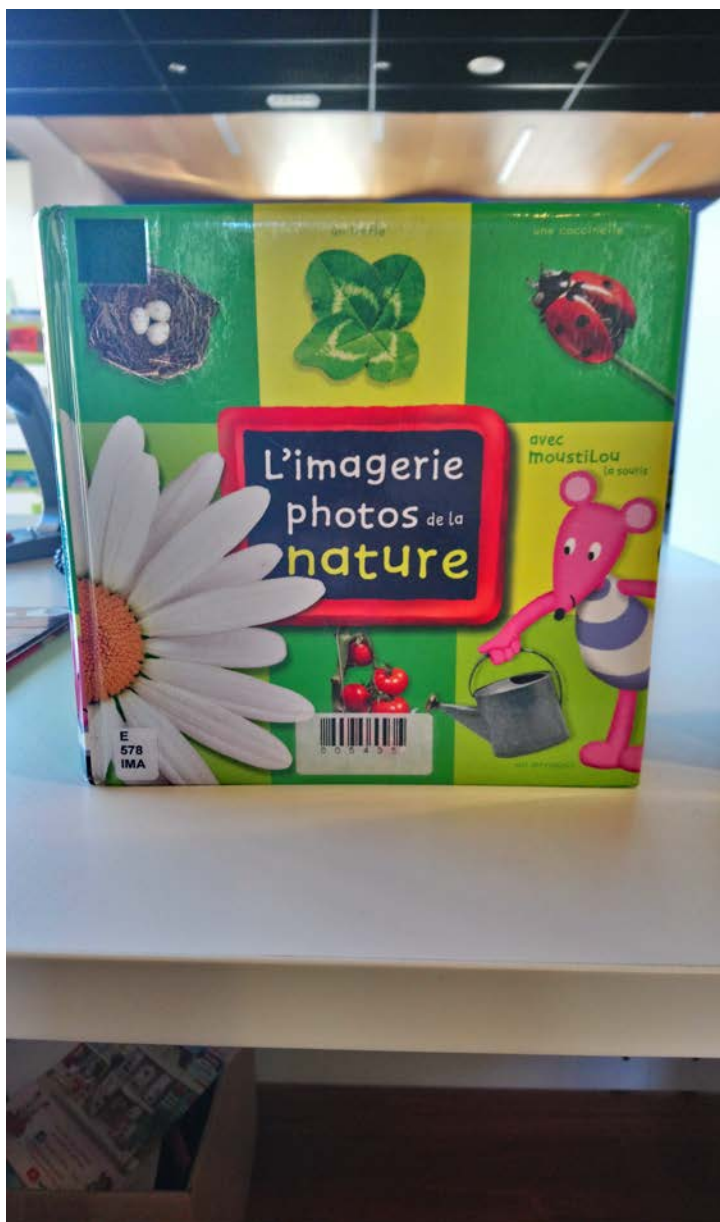


Espace jeunesse : Documentaires enfants allant de la classe 000 à la classe 600 sur cette face du meuble (source : image personnelle).



Espace jeunesse : Documentaires enfants allant de la classe 600 à la classe 900 sur cette face du meuble (source : image personnelle).

Annexe 5 : Photos Premiers Documentaires avant et après le changement de cote.



Premiers documentaires : Photos avant (à gauche) et après (à droite) la mise en place de la nouvelle cote, suivant le nouveau classement mis en application (source : images personnelles).

Annexe 6 : Photos Documentaires enfants avant et après le changement de cote.



Documentaires enfants : Photos avant (à gauche) et après (à droite) la mise en place de la nouvelle cote, suivant le nouveau classement mis en application. Ici, ce documentaire ne possède qu'un grand thème général de classement, une troisième ligne de cote a donc été jugée inutile selon la nouvelle base de classement. (source : images personnelles).



Documentaires enfants : Photos avant (à gauche) et après (à droite) la mise en place de la nouvelle cote, suivant le nouveau classement mis en application. Ici, ce documentaire possède un grand thème général de classement ainsi qu'un sujet spécifique. Une troisième ligne de cote a donc été jugée nécessaire pour son classement (source : images personnelles).

Annexe 7 : Photos signalétique Premiers documentaires.



Premiers documentaires : Planche de signalétique permettant de classer et repérer le documentaire recherché. En plus d'une phrase thématique et du code couleur, une cote, identique à celle du documentaire, permet de le situer (source : image personnelle).

Annexe 8 : Photo signalétique Documentaires enfants.



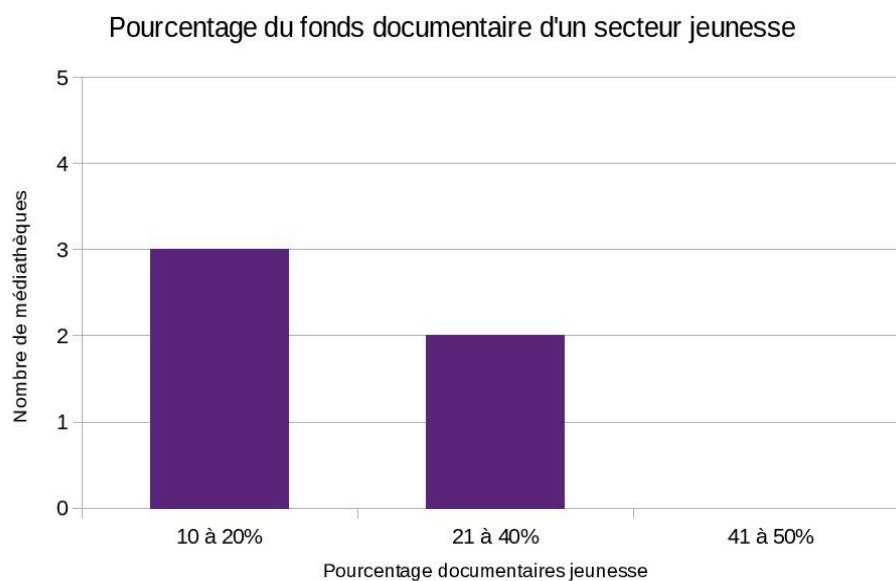
Documentaires enfants : Plaque de signalétique, située au-dessous du rayonnage, permettant de mieux repérer le thème recherché ainsi que l'ouvrage en question (source : image personnelle).

Annexe 9 : Questionnaire sur les documentaires jeunesse – Résultats et analyse.

QUESTIONNAIRE DOCUMENTAIRES JEUNESSE : RÉSULTATS ET ANALYSE

1) Pourcentage du fonds documentaire jeunesse sur le total des ouvrages du secteur jeunesse:

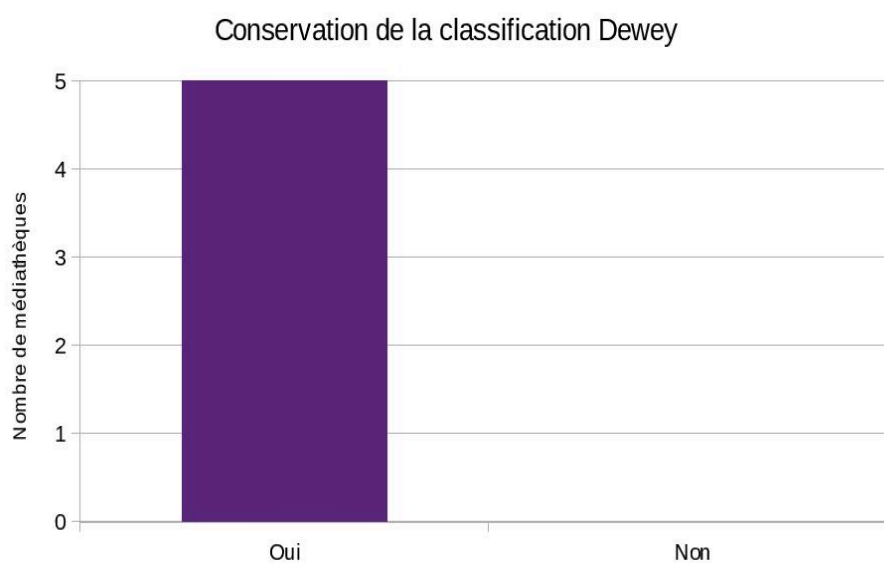
Pourcentage	Nombre
10 à 20%	3
21 à 40%	2
41 à 50%	0



→ On constate que 60 % des médiathèques concernées ont entre 10 et 20 % de documentaires jeunesse, ce qui est le plus faible taux. C'est donc un taux peu élevé. En moyenne, c'est environ 30 % du fonds du secteur jeunesse.

2) La classification Dewey a-t-elle été conservée dans le choix de classement des documentaires :

Réponses	Nombres
Oui	5
Non	0

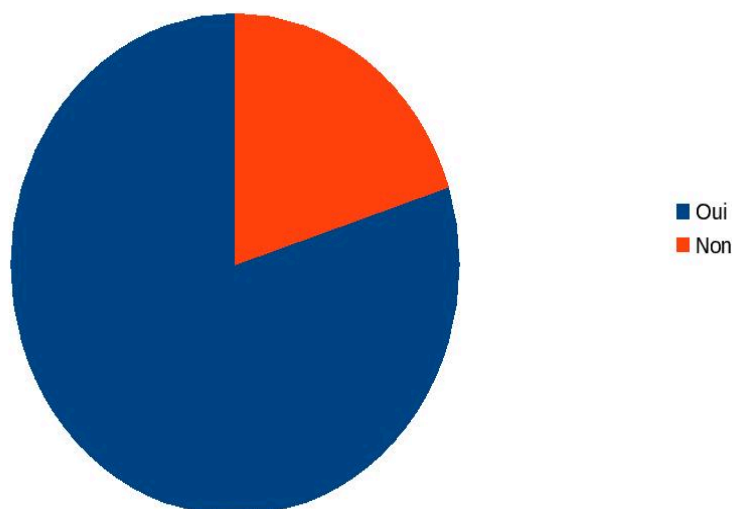


→ L'ensemble des médiathèques ayant répondu ont conservé la classification de Dewey. Elle reste donc une base pour un plan de classement.

3) La classification Dewey a-t-elle été simplifiée :

Réponses	Nombre
Oui	4
Non	1

Simplification de la classification Dewey



→ Dans 80 % des cas, la classification Dewey a été simplifiée concernant les documentaires jeunesse. Cela indique un besoin récurrent de simplification au sein des médiathèques, cette classification n'étant pas totalement satisfaisante pour ce type de document.

4) De quelle manière la classification de Dewey a été simplifiée :

Réponse	Nombre de médiathèques concernées
Cote à 3 chiffres seulement (pas de décimaux)	3
Cote à 3 chiffres (pas de décimaux) + scotch couleur de la marguerite Dewey	1
Diminution des subdivisions des grandes catégories + simplification des thématiques	1

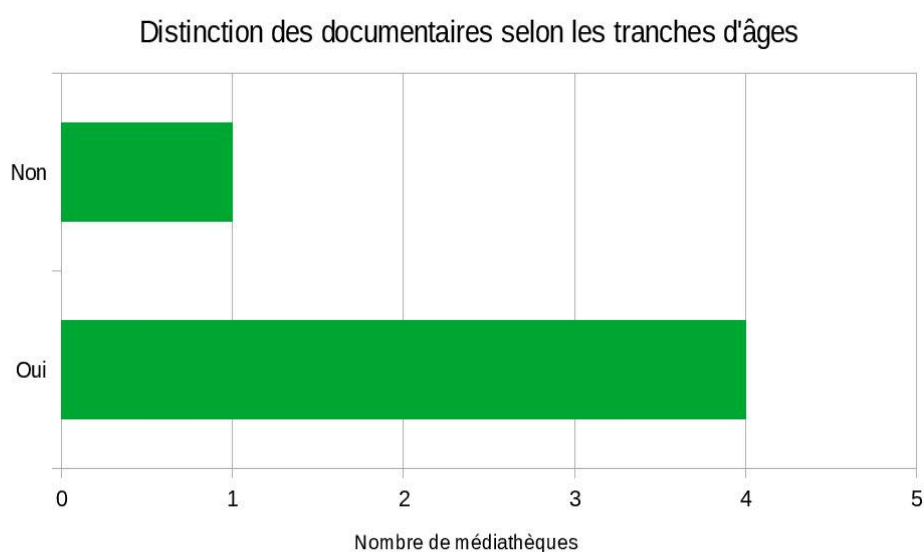
→ De manière générale, les nombres décimaux après le point n'ont pas été conservés. C'est donc le signe d'un besoin de remanier l'indice de Dewey, ces nombres décimaux n'étant pas vraiment indispensables et nécessaire en ce qui concerne les documentaires jeunesse.

5) Quel est votre choix de classement des documentaires si vous n'avez pas conservé la classification de Dewey :

→ Aucune médiathèque n'a répondu à cette question car toutes ont conservé la classification de Dewey dans leur classement, au moins à minima. Cela montre tout de même l'importance de cette classification, qui reste tout de même la base dans de nombreuses médiathèques.

6) Distinction des documentaires selon les tranches d'âges :

Réponses	Nombre
Oui	4
Non	1



→ On peut en conclure que 80 % des médiathèques ayant répondu au questionnaire ont besoin de séparer les documentaires selon s'ils sont destinés à des enfants, des adultes, des adolescents. C'est donc un point important à prendre en compte lors du catalogage, du classement et de la signalisation.

7) Quelles sont les tranches d'âges que vous distinguez concernant les documentaires:

Réponses :

- « 0-6 ans / 6-10 ans / dès 10 ans ».

- « Certains documentaires pour les 0-3 ans sont classés dans les bacs avec les albums premiers âges. Ils sont cotés comme des albums et non comme des documentaires pour lesquels nous utilisons la Dewey. En revanche, des mots-clés leur sont tout de même attribués. Remarque : nous mélangeons les documentaires adultes et jeunesse ».

- « Nous distinguons les premiers documentaires pour les 0-6ans nommés "Premières Découvertes" rangés dans l'espace jeunesse en bacs et avec une cotation Dewey très simplifiée (ex : 590 Animaux) des autres documentaires jeunesse pour les 7 ans et plus. Ces derniers sont rangés dans les étagères de l'Espace "Découverte" avec les documentaires adultes. Ils sont entreposés sur les étagères du bas, avec une étiquette de cote orange »

- « Nous avons les premiers documentaires (0-4 ans environ) qui font l'objet d'un espace dédié avec une cote spécifique DP suivie de l'indice dewey (DP 599 J pour les premiers documentaires sur les animaux) ».

→ **On comprend que les distinctions sont différentes selon les médiathèques. Toutes n'ont pas les mêmes tranches d'âges, même si les séparations sont globalement assez proches.**

Notons également que toutes ne rangent pas les ouvrages aux-mêmes endroits, cela varie en fonction des décisions des agents des médiathèques, mais aussi en fonction de l'agencement des lieux.

8) Quelles sont les actions de médiations mises en place pour valoriser le fonds documentaire :

Réponses :

- « animation scolaire sur les documentaires + table thématique ».

- « Mise en valeur des nouveautés, présentations thématiques, utilisation de documentaires lors d'animations scolaires ou d'ateliers tout public ».

- « Un peu de tout » → (grilles thématiques, animation scolaire, animation tout public, exposition...).

- « Nous les valorisons principalement au cours des animations de classe. Nous les mettons en avant en facing dans les rayons, surtout lorsqu'il s'agit de nouveautés. Nous en mettons également en présentation à l'entrée, sur le présentoir "Actualité" (à côté des présentoirs "Nouveautés" et "Tops des ventes" avec les autres documents (jeunesse et adulte) de la thématique du moment (thématique qui change chaque semaine) ».

- « Nous avons mis en place depuis cette année un prix littéraire sur les documentaires pour les classes maternelles et élémentaires intitulé "Soif de docs". Il est ouvert à toutes les classes de France. Vous pouvez voir le détail du prix sur le site des médiathèques de la CCFG (mediathequesccfg.fr) ».

→ **Le système de valorisation utilisé varie en fonction des médiathèques. Toutefois, les actions de médiation restent globalement les mêmes.**

Annexe 10 : Tableau servant de base pour les nouvelles cotes – Premiers documentaires.

premier_documentaires

CLASSIFICATION DES LIVRES DOCUMENTAIRES JEUNESSE

PREMIERS DOCUMENTAIRES

Médiathèque la Roche sur Foron

Equipement Docs jeunes	Position cote		Position scotch couleur dewey
	Premier documentaires (0-6 ans)	couverture, bas, gauche	couverture, haut, gauche
	Documentaires enfants (7-10 ans)	dos, au dessus du scotch bas	dos, bas ET haut
	Documentaires jeunesse (11-14 ans)	dos, au dessus du scotch bas	dos, bas

CoteDewey	Sujet	Cote Médiathèque			Remarques
		Cote 1	Cote 2	Cote 3	
.000	Information, généralités	P	.000	INF	
150	Psychologie	P	100	PSY	
200	Religions	P	200	REL	
300	Société	P	300	SOC	
419	Langue des signes	P	400	FRA	Intercalaire : Découvrir le langage
443	Français (langue) : dictionnaire et imagier	P	400	FRA	Intercalaire : Découvrir le langage
420→492	Langues étrangères : dictionnaire et imagier	P	400	LAN	Intercalaire : Découvrir les langues étrangères
500→582	Sciences et natures	P	500	NAT	Intercalaire : Découvrir la nature et les sciences
567	Dinosaures	P	590	ANI	
590→599	Animaux	P	590	ANI	
610→618	Anatomie	P	610	ANA	Intercalaire : Découvrir son corps
628	Pompiers	P	300	SOC	
623→629	Transports	P	620	TRA	Intercalaire : Découvrir les transports et les inventions
629	Engins de la ferme	P	630	FER	Intercalaire : Découvrir la vie à la ferme et le jardin
630→639	Ferme et jardinage	P	630	FER	Intercalaire : Découvrir la vie à la ferme et le jardin
640→642	Alimentation	P	640	ALI	
700→788	Arts	P	700	ART	Intercalaire : Découvrir l'art et la création
790→799	Loisirs et sports	P	790	LOI	Intercalaire : Découvrir le sport et les loisirs
900→909	Histoire	P	900	HIS	
910→919	Géographie	P	910	GEO	
910.45	Pirates	P	900	HIS	
920→999	Histoire	P	900	HIS	

Annexe 11 : Tableau servant de base pour les nouvelles cotes – documentaires enfants.

documentaires_enfant

CLASSIFICATION DES LIVRES DOCUMENTAIRES JEUNESSE

PREMIERS DOCUMENTAIRES

Médiathèque la Roche sur Foron

Equipement Docs jeunes		Position cote	Position scotch couleur dewey
	Premier documentaires (0-6 ans)	couverture, bas, gauche	couverture, haut, gauche
	Documentaires enfants (7-10 ans)	dos, au dessus du scotch bas	dos, bas ET haut
	Documentaires jeunesse (11-14 ans)	dos, au dessus du scotch bas	dos, bas

CoteDewey	Sujet	Cote Médiathèque			Remarques
		Cote 1	Cote 2	Cote 3	
003.2	Informations (généralités)	.000	INF	GEN	
004.678	Internet	.000	INF	INT	
028.5 / 028.9	Lecture	.000	INF	LEC	
030 / 070 / 070.4	Encyclopédies générales, médias et journalisme	.000	INF	GEN	
101→128.6	Philosophie	100	PHI	/	
130→139	Ésotérisme (sorcellerie...)	130	ESO	/	
142.3	Kantisme	100	PHI	/	
150.1→155.96	Psychologie	150	PSY	/	
170	Éthique	100	PHI	/	
180→199	Philosophies antique, médiévale, de l'Orient et moderne occidentale	100	PHI	/	
200→290	Religion (généralités) et christianisme	200	REL	/	
291.13→293	Mythologies	200	MYT	/	
294.3→299.93	Religions (hors christianisme)	200	REL	/	
300→307.77	Vivre ensemble	300	VIV	/	
320→324.99	Citoyenneté	320	CIT	/	
325→325.9	Migrations internationales et colonisation	300	VIV	/	
330→330.99	Économie	330	ECO	/	
331→331.895	Métiers et monde du travail	330	MET	/	
332→339.53	Économies diverses, du monde et finances	330	ECO	/	
340 - 349	Droit	340	DRO	/	
350→359.93	État	350	ETA	/	
362→363.32	Problèmes et services sociaux	300	VIV	/	
363.34	Catastrophes naturelles	500	NAT	GEN	
363.35→363.97	Problèmes et services sociaux	300	VIV	/	
370→379.9	Scolarité	370	SCO	/	
381→382.99	Commerce	330	ECO	/	
390→399	Folklore	390	FOL	/	
400→419	Langues et langages (généralités)	400	LAN	GEN	
420→439.82	Langues étrangères	400	LAN	XXX	XXX = 3 premières lettres de la langue (ex : ANG pour Anglais, etc.)
440→449.9	Langue française	440	FRA	/	
450→499.99	Langues étrangères	440	LAN	XXX	XXX = 3 premières lettres de la langue (ex : ANG pour Anglais, etc.)
500	Sciences	500	SCI	/	
500	Nature	500	NAT	GEN	
508	Nature, histoire de la nature (généralités)	500	NAT	GEN	
508.2	Saisons	500	NAT	SAI	
510→519.8	Sciences : mathématiques	500	SCI	/	
520→527	Astronomie	520	AST	/	
529	Le temps, les heures	500	SCI	/	
530→549.9	Sciences : physique, chimie	500	SCI	/	

550→559	Sciences de la vie et de la Terre : Géologie	550	SVT	/	
560→569.8	Paléontologie	560	PAL	/	
570→576.88	Biologie	550	SVT	/	
577→577.27	Écologie	577	ECO	/	
577.3→577.7	Milieux naturels	577	MIL	/	
577.8→579.8	Biologie	550	SVT	/	
580→582.18	Flore	580	FLO	/	
590→590.74	Animaux (généralités)	590	ANI	GEN	
591→591.59	Comportement animal	591	ANI	COM	
594	Mollusques	594	MOL	/	
595→595.7	Insectes et autres arthropodes (généralités)	595	INS	GEN	
595.7→595.799	Nom de l'insecte (ouvrage spécifique)	595	INS	XXX	XXX = 3 premières lettres du nom de l'insecte (ex : ABE pour Abeilles, etc.)
597	Poissons	597	POI	/	
597.8→597.98	Reptiles et batraciens	597	REP	/	
598→598.9	Oiseaux	598	OIS	/	
599	Mammifères (généralités)	599	MAM	GEN	
599.2→599.8	Nom du mammifère (ouvrage spécifique)	599	MAM	XXX	XXX = 3 premières lettres du nom du mammifère (ex : SIN pour Singe, etc.)
608→609	Inventions	609	INV	/	
610→618.97	Anatomie	610	ANA	/	
620→623.77	Techniques et technologies (génie, énergie...)	620	TEC	/	
623.8→623.893	Transports : navigation	620	TRA	/	
624→624.2	Génie civil (technique de la construction, ponts)	620	TEC	/	
625→625.7	Transports : génie ferroviaire et routier	620	TRA	/	
627→628.96	Génie hydraulique et génie sanitaire et urbain	620	TEC	/	
628.92	Pompiers	330	MET	POM	
629→629.8	Transports : Génie aérospatial et véhicules motorisés (voitures, etc...)	620	TRA	/	
629.89	Robots	620	TEC	/	
630→634.98	Ferme et agriculture	630	FER	/	
635→635.98	Jardinage	630	JAR	/	
636→638.5	Élevages (agriculture)	630	FER	/	
641→642.8	Alimentation	640	ALI	/	
643→645.8	Logement	643	LOG	/	
660→669.95 / 677	Technologies industrielles, des gaz et des produits chimiques	660	TEC	/	
681→681.7	Instruments de mesure et de précision	620	TEC	/	
690→698.9	Construction de bâtiments	643	LOG	/	
700→709.9	Arts : généralités	700	ART	/	
710→729.8	Architecture et urbanisme	720	ARC	/	
730→736.9	Sculptures	730	SCU	/	
740→743.9	Dessiner	740	DES	/	
745→749.8	Création et décoration (arts décoratifs...)	745	CRE	/	
750→759.9	Peinture et peintres	750	PEI	/	
770→776	Photographie	770	PHO	/	
777→777.9	Cinéma	790	CIN	/	
778→779	Photographie	770	PHO	/	
780→780.099	Musique (généralités)	780	MUS	GEN	
780.1→780.79	Apprendre la musique : ouvrages, enseignement	780	MUS	APP	
780.8→780.905	Histoire de la musique	780	MUS	GEN	
780.92	Musiciens et compositeurs	780	MUS	XXX	XXX = 3 premières lettres du compositeur (ex : MOZ pour Mozart, etc.)
781→781.49	Apprendre la musique : éléments, composition, techniques musicales	780	MUS	APP	
781.5→788.93	catégories de musique, genres musicaux et instruments	780	MUS	GEN	
790→791.3	Loisirs et arts du spectacle	790	LOI	/	
791.43→791.437	Cinéma	790	CIN	/	
791.44→795.4	Loisirs et arts du spectacle	790	LOI	/	

796→796.09	Sports (généralités)	796	SPO	GEN	
796.1→799.32	Nom du sport (ouvrage spécifique)	796	SPO	XXX	XXX = 3 premières lettres du sport (ex : BAD pour Badminton, etc.)
900→909.831	Histoire (généralités)	900	HIS	GEN	
910→913.01	Géographie (généralités)	900	GEO	GEN	
910.45	Pirates	900	HIS	PIR	
913.02→919	Nom du pays, de la région ou du lieu (ouvrage spécifique)	900	GEO	XXX	XXX = 3 premières lettres du pays, de la région ou du lieu (ex : FRA pour France, etc.)
920→930.1	Biographies, généalogie, emblèmes et archéologie	900	HIS	GEN	
930.12→930.14	Préhistoire	900	HIS	PRE	
930.15→939	Antiquité	930	HIS	ANT	
940.1→940.19	Moyen-âge	940	HIS	MA	
940.2→940.28	Renaissance et époque Moderne	940	HIS	REN	
940.3→943.905 4	Histoire de l'Europe, des guerres mondiales et des pays d'Europe	900	HIS	GEN	
944→944.949	Histoire de France	900	HIS	FRA	
945→969.9	Histoire des pays d'Europe, de l'Asie et de l'Afrique	900	HIS	GEN	
948	Histoire des Vikings	900	HIS	MA	
970→970.054	Indiens d'Amérique du Nord et conquête de l'Ouest américain	970	HIS	IND	
971→979	Histoire des pays d'Amérique du Nord	900	HIS	GEN	
980.004	Indiens d'Amérique du Sud	970	HIS	IND	
981→998.2	Histoire des pays d'Amérique du Sud, de l'Océanie, des îles et des pôles	900	HIS	GEN	

TABLE DES MATIERES

Introduction	4
I – La médiathèque de La Roche-sur-Foron : une structure active.	7
A) Présentation de la structure.	7
B) Mes missions et mon quotidien au sein de la médiathèque.....	11
1- Organisation d’une semaine.....	11
2- Accueil.	12
3- Périodiques.....	13
4- Animations scolaires quotidiennes.	13
5- Semaine de la langue française et de la francophonie.	19
6- Salon de littérature jeunesse.....	19
C) Mes acquis professionnels.....	23
II – Réflexion sur les documentaires jeunesse : plan de classement et valorisation.....	25
A) Cadre de recherche.	25
1- Origine et aménagement des secteurs jeunesse.	25
2- Pratiques de classement des documentaires jeunesse.	26
3- La valorisation des fonds.	33
B) Méthode de recherche et résultats concernant le classement des documentaires.....	34
1- Contexte et besoins de la structure.....	34
2- Le questionnaire et son analyse.	36
3- Propositions.....	40
C) Méthode de recherche et résultats concernant la valorisation des documentaires.	46
1- Contexte et besoins de la structure.....	46
2- Le questionnaire et son analyse concernant la valorisation.	47
3- Propositions.....	49
Conclusion.....	54

RÉSUMÉ

Ce que nous appelons couramment documentaire en bibliothèque correspond à un ouvrage apportant le savoir et répondant à la curiosité sur un sujet. Ce type de document a longtemps été peu disponible chez le public de la jeunesse en bibliothèque, ce qui n'est pourtant plus le cas à nos jours où, au contraire, l'édition des documentaires jeunesse est dans un contexte de surproduction. Ces documentaires prenant de l'importance au sein des collections, il est devenu pertinent de classer ces ouvrages de manière efficace, pour en faciliter la recherche. Plusieurs systèmes de classement peuvent y répondre. Nous nous sommes donc questionné sur le plan de classement le plus approprié à mettre en place pour des documentaires jeunesse. De même, lors de leur mise en circulation en médiathèque, il est souvent question de les valoriser pour faciliter leur sortie des rayons et leur emprunt. De la même façon, nous nous sommes donc informés sur les meilleurs moyens de valorisation de ces collections. Au cours de ce mémoire, nous apporterons des réponses à ces questions.

ABSTRACT

What is commonly called documentary in libraries corresponds to a work providing knowledge and responding to the curiosity on a particular topic. This kind of document has been unavailable to the youth in libraries for a long time, but this is no longer true. Nowadays, it is rather the opposite, the edition of youth documentaries is in a context of overproduction. With these documentaries flourishing within collections, it has become relevant to sort them efficiently in order to help their search along. Several classification systems can fit this need. Therefore, we wondered about the most appropriate ranking plan to adopt concerning youth documentaries. Similarly, when it comes to their entry into circulation in media libraries, it is often about making them seem valuable to take them off the shelves and loan them more easily. In the same way, we enquired about the best ways to promote these collections. This dissertation will provide answers to these questions.

MOTS-CLÉS : documentaire, jeunesse, classement, valorisation, médiathèque, documentary, youth, classement, valorization, library.